

la qualité  
de la vie

# lille

nouvelle revue d'information et de documentation n° 14



*Lille, capitale des fleurs, pourquoi pas ?*

## la municipalit  remercie...

...toutes les personnes qui ont bien voulu r pondre au questionnaire ins r  dans la Revue n  13 concernant les lillois de plus de 60 ans.

Il est pr cis  que les personnes qui n'ont pas encore r pondu   ce questionnaire et qui souhaiteraient le faire peuvent encore adresser leur r ponse au service des Relations Publiques,   l'H tel de Ville.

Un premier d pouillement des questionnaires retourn s a d j   t  effectu  par le service social municipal.

De nombreuses personnes d siraient obtenir des

renseignements sur l'attribution des colis de No l, des cartes de th  tre gratuit, d'aide-m nag res et demandaient    tre conseill es dans la constitution de leurs dossiers de retraite.

L'assistante sociale municipale a d j  pu se rendre au domicile des personnes concern es pour examen de leur situation et d'autres visites seront effectu es ult rieurement dans la mesure de ses possibilit s.

Monsieur le Maire rappelle  galement que l'assistante sociale municipale assure une permanence   l'H tel de Ville (2  pavillon - entresol) le jeudi matin de 8 h. 30   12 h.



1975...



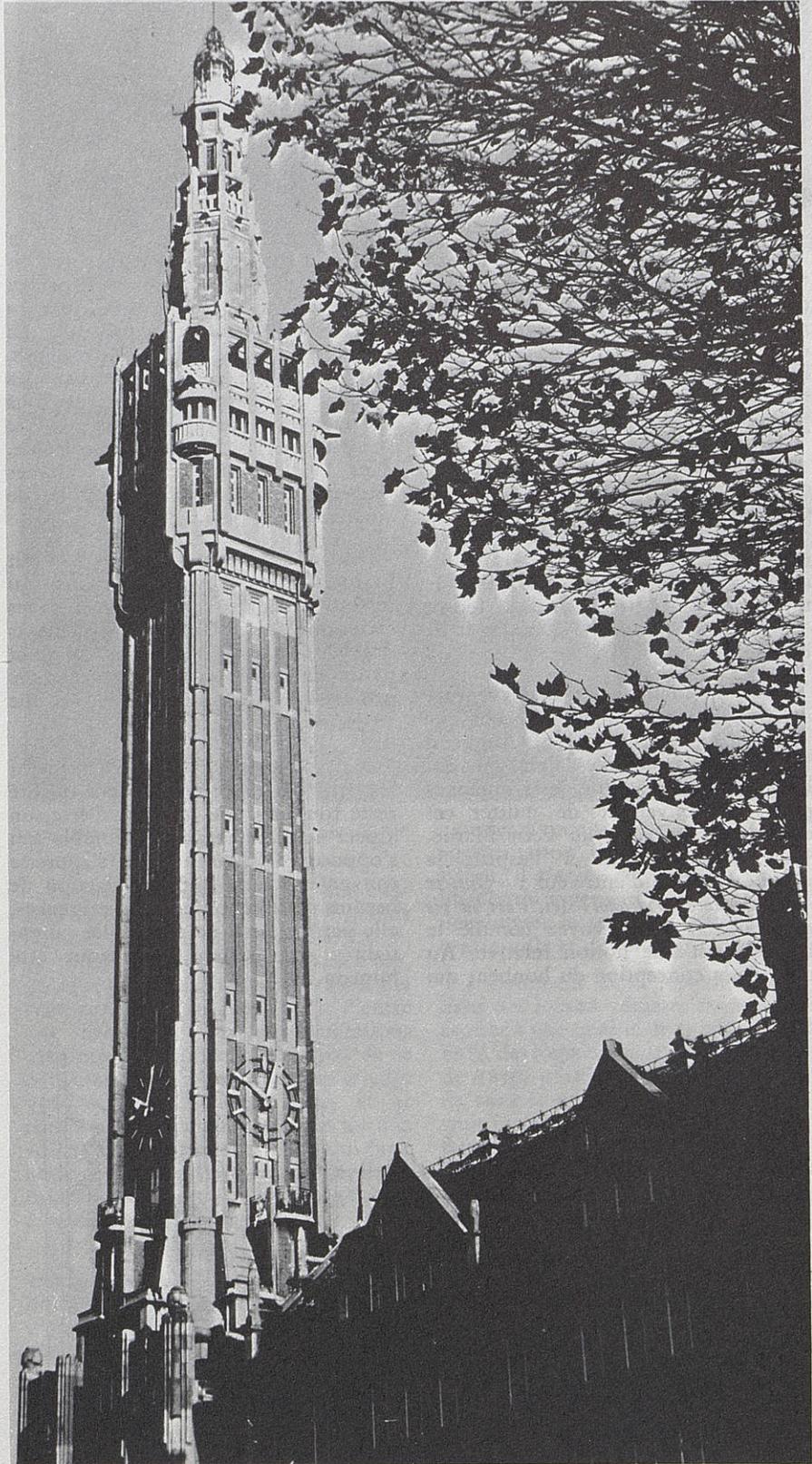
■ *Pour une plus grande qualité de la vie à LILLE ;*

■ *Réaliser de nombreux équipements municipaux ;*

■ *en concertation avec la population dans le cadre du Haut Comité à l'Animation ;*

■ *Savoir informer, savoir écouter, savoir décider ;*

■ *dans la perspective d'une plus grande justice fiscale.*



Tels sont les thèmes abordés dans le numéro de cette revue.

Ces thèmes concrétisent en quelque sorte les grandes orientations de l'action municipale pour 1975, action qui vise à faire de LILLE une Ville où les habitants se sentent de plus en plus heureux de vivre.

## La qualité de la vie

par Pierre Mauroy  
député - maire

La qualité de la vie peut être considérée sous l'angle de la *vie personnelle*; les éléments qui la constituent varient alors avec les aspirations des individus : pour les uns, c'est la musique, pour d'autres, c'est l'amour, pour certains, ce sont les sentiments religieux, les idées philosophiques, l'art, la peinture, la culture.

Dans ce domaine-là, chacun comprend que celui qui croit rejoint celui qui ne croit pas, que le riche rejoint le pauvre. Saint-Just disait déjà devant la convention : « *Le bonheur est une idée neuve en Europe* ». Combien de révolutions ont été faites et se feront encore pour assurer davantage de bonheur aux gens ?

Mais le bonheur est une aventure personnelle et subjective. Lorsque j'étais premier adjoint de M. Augustin LAURENT, je suis allé voir les gens qui habitaient le bidonville des Dondaines pour les convaincre de quitter cet endroit et de partir au Petit Maroc. J'ai encore présent à l'esprit, la réflexion de l'un d'entre eux : « *Quitter les Dondaines, pourquoi? Ici, c'est la vie de château* ». Vous voyez comme le bonheur est une notion relative. Au nom de la conception du bonheur qui

était la mienne, je les ai finalement décidés à quitter les Dondaines. Je dois dire tout de même qu'un jour, j'ai vu un enfant qui avait été mordu par un rat, et des fillettes très pauvres, qui apprenaient déjà à être des femmes. Une des grandes joies que j'ai connues à Lille, fut précisément, de reloger tous les habitants des Dondaines, d'être accueilli au Petit Maroc et de voir que, dans leur appartement, les femmes retrouvaient comme une nouvelle coquetterie.

Tous étaient heureux d'être au Petit Maroc. Ils avaient 40 ans, 50 ans. J'ai retrouvé dans les appartements les serins qui étaient dans les baraquements des Dondaines. Ces serins faisaient partie de leur bonheur. Cet exemple prouve que la qualité de la vie est une affaire personnelle.

Mais on peut également considérer la qualité de la *vie collective*. Cette qualité reste toujours une manière d'être, un aspect sensible et non mesurable qui s'oppose à la quantité. Elle s'apprécie souvent en termes de satisfaction de besoins et de réponses à des exigences, elle permet aussi de révéler les potentialités qui existent en chaque être humain.

Tout cela peut se résumer par un terme à la fois très à la mode et très ancien : « *Le niveau de vie* ». Mais ce n'est pas suffisant. La qualité de la vie concerne aussi l'aménagement de l'espace, l'aménagement du temps. C'est ce que l'on peut traduire par le cadre de vie, pour déboucher sur la notion de mode de vie.

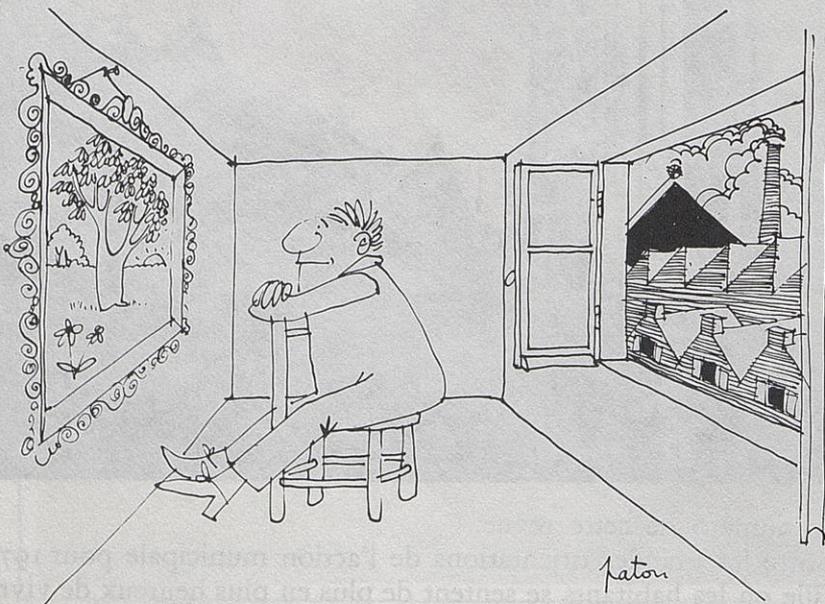
\* \*

Quand on parle de *Niveau de Vie*, deux pièges sont à éviter. D'abord, l'ethnocentrisme, qui consiste à penser que la société industrielle de l'Europe Occidentale détient le monopole de la qualité de la vie. Le contact avec la littérature mondiale nous invite à plus d'humilité. Ensuite, la condamnation du progrès. Je constate, en effet, qu'il est très courant, de nos jours, de remettre en cause le progrès, la science et de retourner au « *bon vieux temps* ».

Le premier déplacement que j'ai effectué comme Président de Région fut de descendre au fond d'une mine à Carvin. Un mineur m'a remis en souvenir « *le livret ouvrier* » de son père. Ce livret datait de 1859, à la première page, il était indiqué que « *le journalier* » cherchait de l'« *ouvrage* ». Un an plus tard, il en avait trouvé et toute sa vie s'est déroulée au fond de cette mine... !!

Le bon vieux temps, c'est cela, mais c'est surtout la première loi sociale de 1841 pour empêcher les enfants de moins de 8 ans de travailler. Alors, je crois qu'il faut se méfier d'une certaine nostalgie du « *bon vieux temps* ».

Une autre mystification consiste à peindre l'avenir aux couleurs de l'horreur. Nous avons vécu, depuis la dernière guerre, avec la hantise de la guerre atomique. Là encore, c'est un piège dans lequel il ne faut pas tomber. Il est absolument indispensable de croire à la science, au progrès. La qualité de la vie ne se trouve pas sur les chemins de Katmandou, mais plutôt sur les sentiers de Lille, les chemins du Nord - Pas-de-Calais, les chemins de France lorsque les hommes de bonne volonté veulent se rassembler pour maîtriser leur vie d'homme et faire en

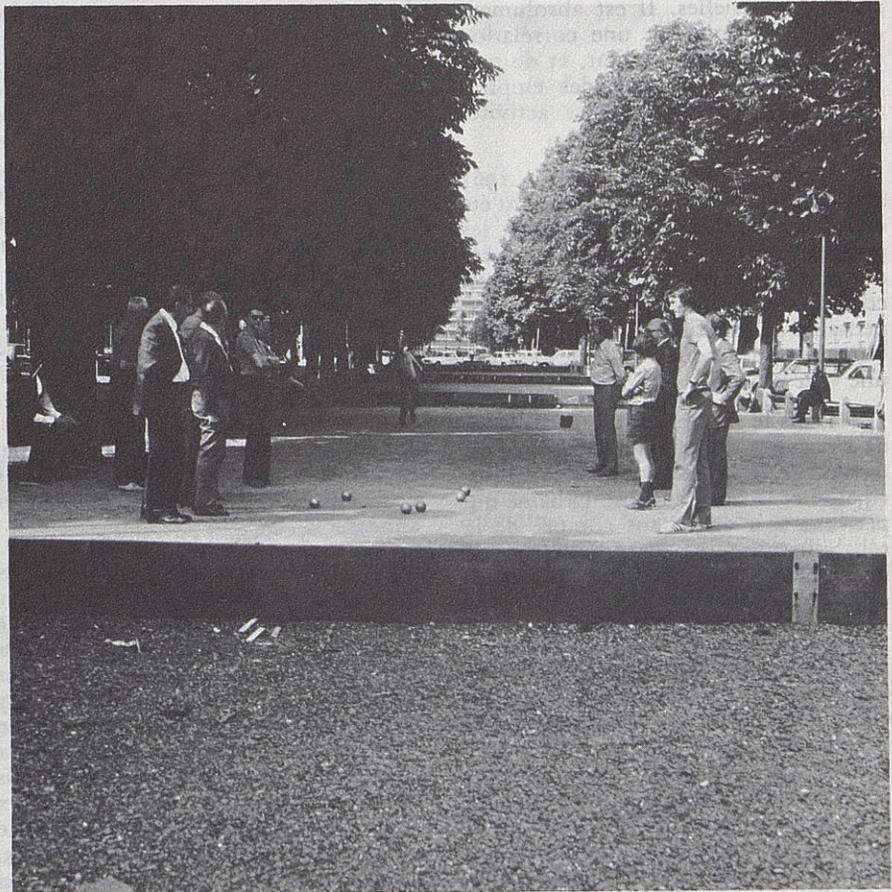


sorte qu'elle soit perfectible. Ils agissent pour améliorer la qualité de la vie, car celle-ci n'est pas seulement synonyme de nature et de forêt.

Quelle peut être la signification de la forêt pour des gens qui vivent dans la misère, et qui n'ont pas un pouvoir d'achat minimum pour vivre? En conséquence, se trouve posé le problème des moyens de vie, des équipements collectifs, de la santé. Sans traiter longuement le sujet, d'autant qu'on peut lui apporter des solutions variables et que l'on touche rapidement à des problèmes politiques, il faut rappeler quelques statistiques éloquentes.

En 1973, 60 % des salariés ont gagné moins de 1 750 F par mois, alors que 1 % des salariés de l'autre bout de l'échelle ont gagné plus de 10 000 F. Inégalité, donc, inégalité aussi entre les hommes et les femmes. Parmi ceux qui sont privilégiés et qui gagnent plus de 10 000 F par mois, on compte un homme sur 100 et une femme sur 1 000. Inégalité aussi entre les échelons. Dans la région parisienne, l'ouvrier gagne 25 % de plus que dans le reste de la France. On prend conscience de l'insuffisance des ressources dans notre région Nord - Pas-de-Calais où le revenu par habitant est inférieur de 10 % à la moyenne nationale. Le revenu par ménage est le dernier de France avec 21 000 F alors que la moyenne nationale est de 25 000 F, et celle de Paris, de 32 000 F. Quand on sait que pour les 60 % des personnes qui gagnent moins de 2 000 F par mois, 42 % du revenu est utilisé dans le Nord pour l'alimentation (contre 38 % sur le plan national). On se demande ce qui reste, pour les loisirs, les enfants, la culture? et finalement pour la qualité de la vie? Le problème du niveau de vie pose celui des équipements collectifs. Or en France, et dans la société occidentale, il y a une sorte d'opulence privée à côté d'une pauvreté relative des équipements collectifs. Si, à Lille, poursuivant l'action de mon prédécesseur, je souhaite donner une qualité aux équipements collectifs, c'est parce que je sais qu'ils constituent la richesse du pauvre et la qualité de la vie pour le plus grand nombre.

L'inégalité devant la vie se retrouve aussi devant la mort. Le Nord est un des trois derniers départements avec la Corse et le Cantal, en ce qui concerne la mortalité infantile; notre région est, en outre, parmi les dernières dans le rapport du nombre de lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants. De plus, des statistiques montrent combien, devant la mort, l'inégalité existe aussi entre le



manœuvre, l'ouvrier qualifié, le cadre moyen et le cadre supérieur.

La qualité de la vie, aujourd'hui, c'est aussi la qualité de la Ville. Je voudrais faire un plaidoyer pour la ville. Car si, en 1800, le problème ne se posait pas, puisque 90 % des Français vivaient à la campagne, en l'an 2000, 90 % d'entre eux habiteront des agglomérations urbaines. Le problème n'est pas de se lamenter sur la ville. Beaucoup d'entre vous y sont peut-être nés, et je comprends que quelquefois, ils aient la « dent dure » contre elle. Celui qui vous parle de la ville est né au village, il sait exactement ce qu'est le village et il comprend ceux qui le quittent.

La ville est un lieu de rencontres extraordinaire, elle attire le plus grand nombre, elle est un facteur de progrès, d'émancipation. Mais, il est vrai qu'une action doit être entreprise pour améliorer le cadre urbain.

\* \*

C'est dans la perspective d'une amélioration du cadre de vie des Lillois que la Municipalité a décidé, au cours de la discussion sur le P.O.S., d'orienter le développement de la ville dans trois

grandes directions. En tablant sur une augmentation de 10 % de la population, il s'agira de maîtriser les problèmes du logement et de l'habitat, de développer le tertiaire, d'aménager le centre-ville et de rénover les quartiers.

• Comment des personnes vivant dans des locaux vétustes peuvent-elles aspirer à une qualité de la vie? A Lille, 20 % des logements datent de la guerre de 1870, plus de 60 %, d'avant celle de 1914 et on a finalement peu construit jusqu'en 1940, en dépit de l'effort fantastique qui a été fait après la libération et qui a permis à l'Office des H.L.M. de Lille qui gère plus de 12 000 logements, de compter parmi les plus grands de France.

Cependant, 76 % des maisons sont individuelles et abritent moins de la moitié de la population. Il nous faut construire, par conséquent, **un millier de logements par an**. Voilà ce qui servira la qualité de la vie.

• Mais il ne suffit pas seulement de construire, il faut se préoccuper aussi de la prospérité économique, des emplois secondaires et tertiaires. Entre 1962 et 1968, la Ville de Lille a perdu 6 000 emplois du secondaire. Les usines sont parties s'installer ailleurs, dans les

# la qualité de la vie

zones industrielles. Il est absolument essentiel de favoriser une corrélation entre le travail et l'habitat, et de permettre le remplacement des emplois secondaires perdus par des activités tertiaires.

Pendant la même période, de 1963 à 1968, 10 000 emplois tertiaires ont été créés. Par conséquent, la Ville et les pouvoirs publics, bien que ces domaines là relèvent souvent du privé, considèrent qu'il est absolument indispensable de favoriser l'implantation de bureaux, sans lesquels Lille deviendrait une ville morte.

• Dans le même temps, il convient de s'occuper du cadre de vie, et c'est davantage le secteur public, la Municipalité et la Communauté Urbaine qui peuvent agir en tenant compte de la réhabilitation du centre-ville et de l'harmonie qui doit exister entre les cités.

Nous faisons une expérience unique au niveau de la Communauté Urbaine qui regroupe 87 communes et, parmi elles, Lille, Roubaix, Tourcoing ; or, l'expérience nous amène à dire que sans la Communauté Urbaine, nous n'aurions sans doute pas pu réaliser les grands équipements, en particulier, routiers, que nous connaissons. Mais, nous ne devons pas succomber à la tentation du gigantisme.

Il y a sans doute dans les rapports entre la Communauté Urbaine au niveau des investissements, des équipements, et de la Ville au niveau du social, de l'humain, une alliance que l'on pourra généraliser.

La volonté de la Ville est d'élargir le centre traditionnel, axé autour de la place du Général de Gaulle, pour l'étirer vers le Sud et l'amener ainsi jusqu'à l'Hôtel de Ville, et plus tard jusqu'à la gare Saint-Sauveur.

Lille ne pourrait pas jouer son rôle si elle n'avait pas préservé son centre pour que dans les prochaines années, il soit digne d'une grande capitale.

Le plan de circulation lillois est relativement simple. La ville est ceinturée par des boulevards périphériques et nous avons le souci de créer une rocade entourant le centre traditionnel afin d'en faire un secteur qui soit entièrement piétonnier. Déjà la rue Neuve et la rue de Béthune sont piétonnes. Demain, il y en aura d'autres et peu à peu tout le secteur sera réservé aux piétons. La circulation automobile s'effectue par deux grands axes, le boulevard de la Liberté que vous connaissez bien, et la rue Solférino.

Je souhaite que nous puissions faire de cette rue un parcours vert qui irait du bois de Boulogne jusqu'au boulevard des Écoles, dans un environnement d'arbres, puisque la place Philippe-Lebon sera transformée en square. L'ancienne Faculté des Sciences s'inscrira de même dans un urbanisme nouveau. La Bibliothèque universitaire sera transformée en un lieu d'animation, de rendez-vous offert à toutes les associations de Lille, en attendant d'être intégrée dans une grande opération d'urbanisme. La qualité de la vie, à Lille, consiste dans cet aménagement, mais aussi dans la rénovation des quartiers : rénovation de Wazemmes, Fives, secteur sauvegardé dans le Vieux-Lille. Rénovations qui seront faites dans les prochains mois et les prochaines années.

La qualité de la vie concerne également le développement de l'art et de la culture. C'est dans cet esprit que la salle Roger-Salengro est devenue un véritable temple de l'animation pour les comédiens et ceux qui veulent s'y réunir. De même, l'aménagement de l'Hôtel de Ville est prévu non pas pour créer des bureaux supplémentaires mais pour aménager de nouveaux lieux d'animation et particulièrement une salle susceptible d'accueillir les congrès. La formule d'un Palais des Congrès n'est pas à retenir dans l'immédiat, étant donné les sommes colossales nécessaires qu'il exigerait et qui augmenteraient trop fortement le nombre de centimes des impôts locaux.

Lille, ville d'art, de culture : dans cet esprit, l'îlot Comtesse ne sera pas seulement constitué de la salle de réunion actuelle, mais verra s'adjoindre un théâtre de comédie, une bibliothèque, des maisons restaurées. Ce sera un îlot digne de l'animation, au service des arts et de la culture.

Lille se doit également de promouvoir les espaces verts. La verdure lilloise se trouve surtout à l'extérieur de la ville. Le Bois de Boulogne sera aménagé dès que la Deûle aura changé de lit. Le Jardin du Loisir des Dondaines sera planté d'arbres, de même que celui de la Briqueterie. Partout où se trouvent des H.L.M., il y aura, dans la mesure du possible, construction de terrains d'aventure, de jardins du loisir et plantation d'arbres. Après les arbres, nous penserons aux fleurs.

Le problème de la pollution de la Deûle est presque mythique. La Deûle est noire, elle a une odeur pestilentielle ; grâce au progrès, à la science, aux efforts conjugués des administrations,

nous arriverons à en faire une rivière claire dans laquelle les poissons pourront vivre de nouveau. Nous connaissons les pollueurs. La Ville de Lille rejette très peu de déchets et la Communauté Urbaine met en place des stations d'épuration qui vont largement assainir la rivière. C'est à la pollution industrielle qu'il faut s'attaquer. Quelle est la solution ? Une action efficace des élus, des représentants du gouvernement, bien sûr, mais surtout des lois appropriées pour prévoir l'épuration des eaux souillées par les pollueurs. Nous espérons que d'ici 5 à 6 ans, la Deûle redeviendra claire et poissonneuse. Cela aussi fait partie de la qualité de la vie.

\* \* \*

Le niveau et le cadre de vie concourent à cette qualité, mais aussi le mode de vie. Il s'agit ici des formes mêmes de la civilisation, tout ce qui est intellectuel, moral, culturel, en un mot de tout le domaine du possible. La culture, ne concerne pas seulement le théâtre, les comédiens, la danse, elle touche aussi au pouvoir, et la sous-culture engendre le sur-pouvoir.

Il faut donc faire en sorte que le plus grand nombre accède à la culture. C'est la raison pour laquelle l'animation est partie intégrante de la qualité de la vie. C'est par le biais du bulletin municipal, par la concertation avec le Haut Comité à l'Animation, par le dialogue que les idées surgissent et sont appliquées. Le but est d'animer les quartiers pour finalement retrouver l'amour du village au travers du quartier. C'est dans cette optique que des annexes de la Mairie sont mises en place aux Bois-Blancs, à Fives, à Wazemmes. Pour cette animation, il faut pouvoir compter aussi sur les associations de volontaires. Le bénévolat doit rester à l'ordre du jour.

La qualité de la vie recouvre donc toutes ces réalités mais implique également un supplément d'action, de travail, d'amour, d'âme. Elle suppose aussi la joie qui ne s'impose pas mais qui s'acquiert et se mérite. La qualité de la vie, c'est finalement le droit à une quantité, le droit d'être soi-même et plus encore, le droit à la différence et le droit de devenir un autre.

Enfin, dans une ville, c'est peut-être tout simplement le droit de bien vivre, de vivre mieux mais aussi de vivre autrement, le droit, finalement de changer la vie. C'est aussi les fleurs, les oiseaux, le ciel, même s'il y a des nuages, et surtout s'il y a des nuages. ■

# En réponse à vos questions...

**A**près un brillant exposé sur la qualité de la vie M. Pierre Mauroy devait répondre à de nombreuses questions dont les principales sont reprises ci-dessous.

## Le Diplodocus

Il y a 17 mois que je suis maire de Lille, et je peux dire que je n'ai eu aucune décision à prendre concernant cette affaire qui relève essentiellement du secteur privé, et pour laquelle le ministre de l'Équipement de l'époque, M. Chalandon a signé le permis de construire.

En fait, le Diplodocus a toujours été le mal aimé de l'opinion publique; certains faisant d'ailleurs semblant d'ignorer quel est l'enjeu du tertiaire à Lille. Et pourtant, il faut bien comprendre que, si les activités secondaires quittent le centre-ville pour les zones industrielles, nous devons tout faire pour y attirer des activités tertiaires qui procureront des emplois aux habitants. Le développement de notre cité est lié à ces implantations.

Ceci dit, le Diplodocus est un projet très audacieux que la crise économique rend encore plus difficile à réaliser. Actuellement des rumeurs circulent, avançant que sa construction est tout à fait compromise. Par contre du côté promoteur, on affirme que tout va très bien.

Pour mettre fin à cette incertitude, j'ai écrit au promoteur pour demander des précisions.

Le 16 décembre M. Vandaele avait répondu en assurant que « le Diplodocus se construit, et c'est la première entreprise française qui le réalise. Elle offre toutes les garanties de sérieux et de rapidité ». Actuellement les travaux ont repris.

## Pollution : faire payer les pollueurs

Le problème de l'eau dans notre région devient primordial : l'eau est nécessaire à la vie biologique comme à la vie économique, industrielle et agricole. Mais polluée, elle est devenue rare et couteuse. La pollution des rivières et en particulier de la Deûle, préoccupe depuis longtemps la population et les collectivités locales.

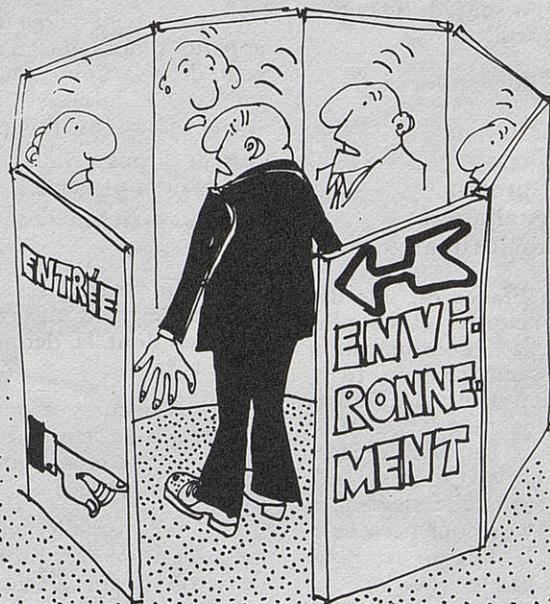
Le Conseil Régional, dans sa dernière session, s'est penché sur le cas de la Deûle et a défini une politique de l'eau pour les années à venir. On connaît maintenant les pollueurs : deux grosses entreprises, les établissements Roquette à Lestrem et la Société des Produits du Maïs à Haubourdin sont responsables à elles seules de la moitié de la pollution de la Lys et de la Deûle.

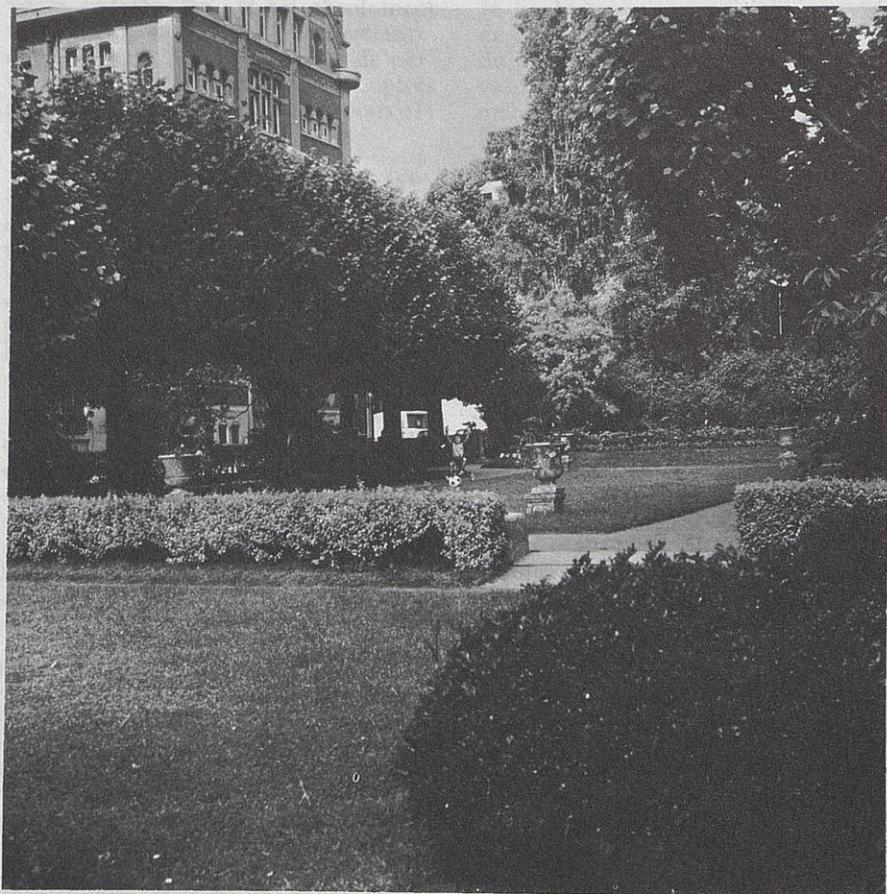
Jusqu'à ce jour, les lettres, pétitions, communiqués que n'ont pas manqué d'émettre les populations riveraines, n'ont apporté aucune amélioration. Les collectivités locales et en particulier la Communauté Urbaine de Lille, ont pris leurs responsabilités : elles ont dépensé 30 milliards d'anciens francs en douze ans en travaux d'assainissement, construction de stations, et d'usines d'épuration...

C'est maintenant à l'état d'agir, puisqu'il est propriétaire et responsable de l'entretien des rivières.

Depuis des années, les industriels défient les textes en vigueur, le préfet refuse de les appliquer et de ce fait les contribuables et les usagers doivent en supporter les conséquences par les centimes additionnels et un prix de l'eau excessif.

Pourquoi les industriels auraient-ils le droit inavoué de polluer librement le





milieu naturel? Ils devraient s'équiper d'installations propres à résoudre leur pollution. Mais pour ce faire, une action vigoureuse doit être menée par le Préfet et les administrations.

Cette action contre les pollueurs industriels est d'autant plus nécessaire que la métropole risque de manquer d'eau très prochainement.

Les pollueurs doivent devenir les payeurs.

## Quels sont les projets concernant l'installation des centrales nucléaires?

Le Nord de la France est une des régions les plus peuplées et les plus industrialisées. Sa consommation d'électricité représente environ 10 % de la consommation nationale. Durant longtemps la Région a été exportatrice d'énergie grâce aux centrales d'Électricité de France et des Charbonnages de France. En 1976, elle deviendra importatrice. Il s'avère donc nécessaire d'implanter dans la Région de nouveaux moyens de production dont les centrales nucléaires.

Mais le développement de ces centrales réclame des sites répondant à certains impératifs :

- être d'une superficie suffisante ;
- pouvoir disposer du débit d'eau nécessaire à la réfrigération des condenseurs.

Compte tenu de ces impératifs, il est apparu intéressant d'implanter une centrale à la limite Ouest de la zone industrielle du nouveau port de Dunkerque. Cette situation permet en effet :

- de disposer d'un terrain d'environ 150 ha dont 95 gagnés sur la mer ;
- de prélever l'eau de refroidissement.

Ce site permettra donc l'aménagement de 1 000 Mégawatts en quatre tranches dont la dernière est prévue pour 1981.

Les réacteurs seront à l'uranium légèrement enrichi et à eau pressurisée selon la filière américaine désormais adoptée en France.

Une telle installation pose évidemment de nombreux problèmes quant à l'environnement : réchauffement de la mer, modifications du site, dangers de

radio-activité, nuisances diverses... De nombreuses associations et les services publiques n'ont d'ailleurs pas manqué d'exiger de la part d'E.D.F. une discipline très stricte et une étude réelle des risques et dangers.

Sauf sabotage, les risques de radio-activité de l'ordre de 1 % sont écartés par dispositifs de sécurité multiples et automatiques. La protection du site et la lutte contre le bruit est prévue dès le commencement des travaux. Les conséquences écologiques éventuelles dues aux élévations de températures font encore l'objet d'études poussées de la part de divers instituts de recherche. Les déchets solides seront évacués de la centrale vers le centre national de traitement situé à la Hague.

Une telle opération n'entraîne heureusement pas que des inconvénients : la centrale de Gravelines aura un impact économique et social important : création d'emplois, construction de logements, charges et profits pour les collectivités...

Aucun des aspects qu'ils soient négatifs ou positifs n'a été oublié par E.D.F.

Le Conseil Régional s'est bien entendu penché sur le grave problème de l'énergie et un colloque sera organisé sur ce thème en mars 1975.

Peut-être d'autres solutions plus satisfaisantes seront-elles trouvées?

## Comment revaloriser le Nord et Lille vis-à-vis du reste de la France?

La Région du Nord n'est souvent pas appréciée à sa juste valeur par les Français des autres contrées.

Pour remédier à ce préjudice, l'Assemblée Régionale a décidé, dans sa dernière séance plénière, d'améliorer l'image de marque de la région vis-à-vis du reste du pays.

Une maison du NORD - PAS-DE-CALAIS sera installée à PARIS et présentera les réalisations économiques et commerciales ainsi que le patrimoine artistique et touristique de chaque ville du NORD.

De la même façon, un stand itinérant voyagera dans toute la France et présentera notre Région sous forme de films et diapositives.

Dans le même but, une subvention a été accordée pour l'élaboration d'une plaquette sur les richesses artistiques de nos musées régionaux.

Ces premières mesures permettront aux Français une connaissance plus approfondie de notre Région et donc de l'apprécier à sa juste valeur !

## Quels sont les projets précis concernant les bâtiments universitaires ?

La ville de Lille récupérera les deux tiers des terrains occupés par l'université : l'accord intervenu entre la municipalité et le Rectorat rend ainsi en partie des édifices et terrains appartenant à la ville.

L'université garde un pied-à-terre à Lille, ce qui est normal si elle veut conserver un impact au niveau national : il s'agit de l'ancienne Faculté des Lettres, rue Auguste-Angellier et l'ancienne Faculté de Droit, rue Paul-Duez.

La ville retrouve la totalité des installations de la place Philippe-Le-Bon, rues Jean-Bart, Jeanne-d'Arc, et Gauthier-de-Châtillon, et bien sûr la bibliothèque universitaire.

Les décisions concernant le destin de ces bâtiments n'ont pas encore été prises. Tous ne sont d'ailleurs pas encore évacués.

Dans un premier temps, la bibliothèque universitaire pourrait être aménagée en Maison de l'Animation et ceci en accord avec le Haut Comité à l'Animation. Il s'agira ensuite d'envisager la restructuration de tout un quartier, ce qui nécessitera une étude approfondie.

## Assainissement de la rue des Tanneurs

Cet assainissement fait partie de la restructuration du centre ville.

La rue des Tanneurs doit devenir piétonne comme la rue du Sec-Arembaut. Un rond-point avec œuvre d'art et halte verte sera installé à l'angle des rues piétonnes.

## Quels sont les contacts entre la Municipalité et la C.G.I.T. ?

La Municipalité n'a pas de contacts officiels avec la C.G.I.T. La ville est représentée au sein du syndicat mixte de la Communauté Urbaine, qui traite des compagnies de transport locales et assure le comblement du déficit.

La concession doit cesser en 1980. La Communauté Urbaine se propose

alors de mettre en régie directe l'ensemble des transports en commun de son territoire.

En attendant, le réseau de Lille, inadapté dans bien des endroits doit être remanié et modernisé.

## Peut-on empêcher les bicyclettes et mobylettes de rouler sur les trottoirs ? Envisage-t-on de multiplier les pistes cyclables ?

La circulation des deux roues sur les trottoirs est interdite et sanctionnée.

La création de pistes cyclables dans la ville ne semble pas très vraisemblable en dehors des boulevards périphériques.

Néanmoins, une étude est actuellement en cours sur la possibilité d'itinéraires pour deux roues.

## Des projets pour le Quai du Wault... ?

La Communauté Urbaine de Lille a décidé d'établir un parking sous le plan

d'eau et la première moitié du square Duthilleul.

Un miroir d'eau sera reconstitué.

## Quels sont les projets concernant le barrage de la Canche ?

Il s'agit de puiser 200.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour dans le fleuve côtier la Canche, pour les besoins en eau de l'agglomération de Lille et Dunkerque.

Pour pallier aux inconvénients qui résulteraient d'une réduction sensible du débit de la Canche, il est prévu de construire un barrage en sortie du fleuve.

Un tel barrage serait le seul moyen d'éviter l'ensablement venant de la mer. Il permettrait donc de sauvegarder le port d'Étaples, tout en établissant un gigantesque plan d'eau où le tourisme y trouverait son compte.

Diverses oppositions se sont manifestées à l'encontre de cet aménagement, et un syndicat intercommunal de la baie de Canche a décidé de vérifier le bien fondé des arguments soulevés, qu'ils soient défavorables ou non au





projet. Pour ce faire il a rassemblé les questions que se posaient les habitants et les a soumises à un expert international, le professeur Mangin. Celui-ci a mené une enquête très minutieuse par laquelle il s'avère que les inquiétudes et les protestations sont nées d'une information incomplète.

Le projet d'aménagement de la Canche apportera une amélioration considérable et réglera le grave problème de l'alimentation en eau potable de toute l'agglomération de LILLE, ROUBAIX, TOURCOING.

## Quels sont les projets concernant l'Hôpital Général?

L'Hôpital Général de Lille a très mauvaise réputation. Bâtiment ancien, il exprime dans son architecture une conception périmée de l'hébergement pour personnes âgées.

Il sera donc rénové et aménagé en centre de soins pour personnes âgées.

Mais cette rénovation pose quelques problèmes : en effet les monuments historiques s'intéressent à ce bâtiment trois fois centenaire. Aussi la façade sera préservée ainsi que les deux très belles cours. L'intérieur sera agencé de façon fonctionnelle afin d'assurer rapidement et rationnellement les soins, mais aussi pour offrir aux pensionnaires un maximum de sécurité.

La conception générale permettra de ne plus isoler les « pensionnaires » du monde extérieur. Le centre de soins et le restaurant pourront en effet accueillir des personnes résidant à l'extérieur. Elles auront la possibilité de manger ensemble grâce à un self-service où leur seront proposés des menus diététiques et des régimes.

Une équipe d'animateurs spécialisés apportera les soins et la mise en forme quotidienne aux pensionnaires qui disposeront également d'un foyer où toutes les formes d'activités de détente et de loisirs leur seront proposées : cinéma, théâtre, musique, lecture....

Cette réalisation qui est programmée pour 1975, fera date dans l'histoire de Lille. Elle offrira aux personnes âgées un confort bien mérité, à la fin d'une existence de labeur.

## Pourquoi existe-t-il une ségrégation entre l'animation des quartiers d'une part, et les « Hauts Lieux Culturels » de l'autre?

Bien des ambiguïtés se cachent sous le terme animation : chacun y met ce qu'il veut. Pour éclaircir ce point, la municipalité Lilloise avait organisé l'an dernier un colloque qui a rassemblé de nombreuses associations et personnalités intéressées par ce problème. Il ne s'agit pas du tout dans l'esprit de ces derniers de reléguer l'animation des quartiers au second plan, d'établir une différence selon les quartiers et les individus.

La société capitaliste actuelle entraîne une ségrégation sociale, et bien sûr culturelle.

La « Culture » ne concerne trop souvent qu'une infime minorité de la population, une élite déjà motivée grâce à sa place dans la société.

Les travailleurs, c'est-à-dire la majorité de la population, sont souvent dans l'impossibilité matérielle de participer aux manifestations culturelles.

Cette constatation faite, il ne s'agit pas pour nous de laisser les travailleurs dans cette sorte de ghetto, subir la soit-disant culture de masse qui n'est qu'un sous produit. Bien au contraire.

Il faut donc développer la vie sociale et culturelle dans les quartiers. L'animation doit permettre de sensibiliser toutes les classes d'âges (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) aux problèmes de la vie quotidienne y compris la culture. Les habitants des quartiers sont invités à exprimer leurs besoins, à les hiérarchiser, à les planifier en définissant eux-mêmes leurs priorités.

Enfin, le dernier objectif de l'animation est de favoriser la concertation : ainsi, une sorte de grand dialogue permanent s'instaurera entre la population et la municipalité.

En ce qui concerne le volontariat et le bénévolat, nous voulons les encourager et les soutenir. Les permanents sont nécessaires dans le monde actuel, mais justement pour rendre plus faciles les missions de volontaires. L'animateur du quartier, sans se substituer aux activités des associations, suscitera leur dialogue et coordonnera leur action.

La place de l'animation n'est donc pas secondaire ou subalterne, comme semble le suggérer le libellé de la question. Bien au contraire, l'animation constitue la grande profession de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit bien de faire une ville pour les hommes mais aussi par les hommes.

## Quelles sont les mesures concrètes prises en matière de propreté publique?

En ce qui concerne le bruit, une réglementation existe notamment pour les deux roues et les chantiers (compresseurs), c'est évidemment un problème de police et de surveillance sans cesse à recommencer. On constate néanmoins que sous la pression des pouvoirs publics, le matériel des entrepreneurs a tendance à s'améliorer.

La ville a fait, ces dernières années, un gros effort pour l'éclairage public : toutes les sources lumineuses ont été remplacées, ce qui représente une dépense de 740 millions par an. Il s'avère que les lignes et les installations commencent à vieillir : il faut donc entreprendre un travail de rajeunissement qui s'étalera sur 4 ans, et qui permettra de poursuivre l'amélioration commencée dans un domaine important de la « Qualité de la Vie ».

# les mairies de quartier

**A** une date prochaine, qui sera portée à la connaissance de la population par un communiqué de Monsieur le Maire, la Mairie des Bois-Blancs, notre photo, sera ouverte au Public.

Rappelons que le 9 novembre 1973, le Conseil Municipal a adopté un programme de logements et d'équipements publics à réaliser sur le terrain de l'ancienne usine Vyncolux aux Bois-Blancs ; dans l'attente de cette importante réalisation, l'Administration Municipale avait décidé l'implantation de constructions provisoires, aujourd'hui terminées, qui serviront de Mairie de Quartier, de Bureau de Postes et

de salle de réunions réclamés par la population.

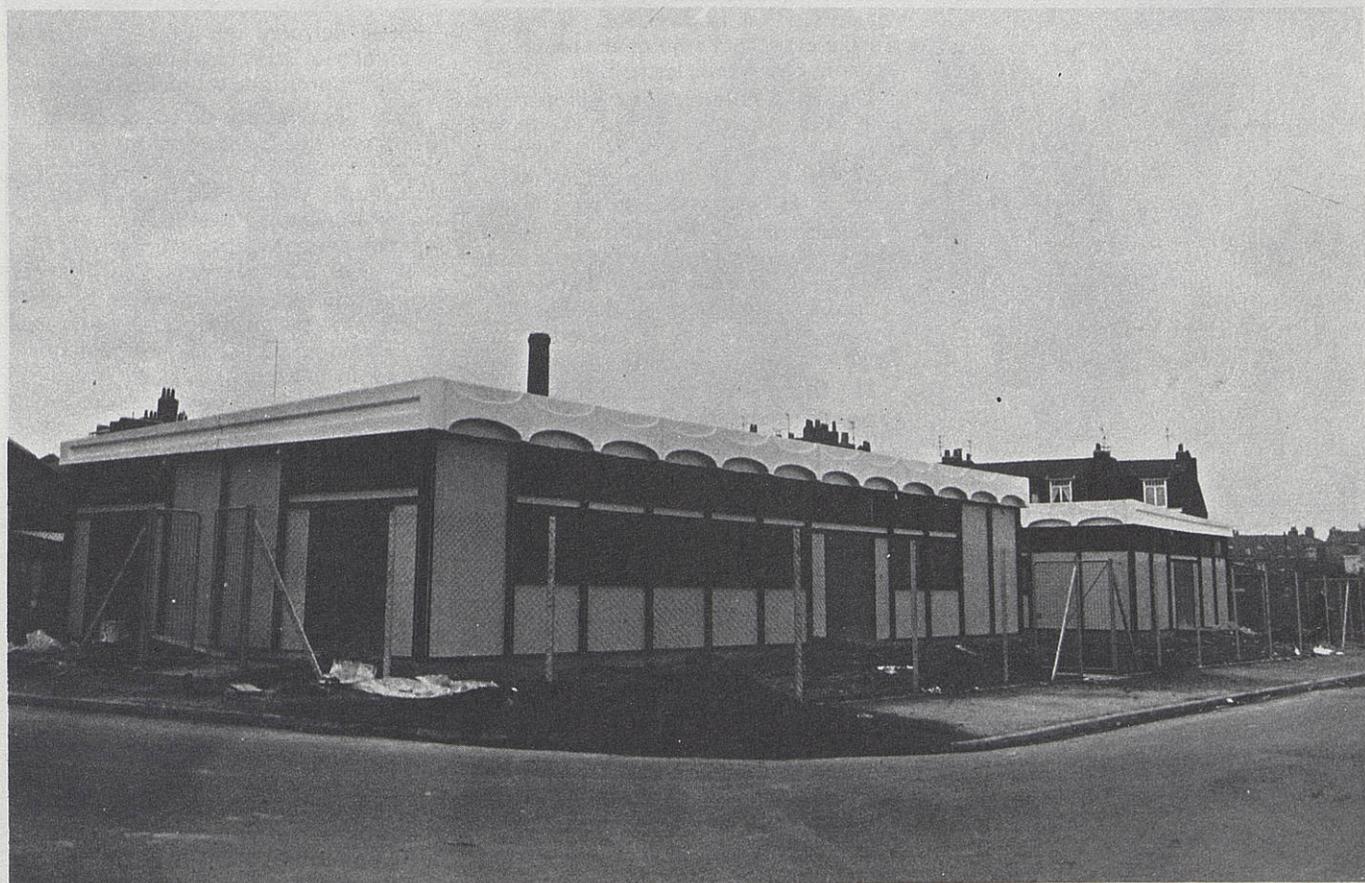
A la Mairie des Bois-Blancs rue Mermoz, certaines opérations administratives pourront être effectuées, qui éviteront aux habitants du quartier des déplacements à l'Hôtel de Ville ; ces opérations concernent notamment :

- les fiches individuelles et familiales d'État Civil,
- les certificats d'hérédité,
- les certificats de vie-procuration,
- les copies conformes,
- le visa des dossiers de retraite,

■ la remise des imprimés et, éventuellement la constitution des dossiers concernant la Médaille d'Honneur du Travail, les permis de chasse, etc...

\* \* \*

Ajoutons que dans le Quartier de Fives, une Mairie annexe est en cours d'installation 48, rue Pierre Legrand ; dans quelques jours, un bureau provisoire sera ouvert où les habitants du quartier pourront obtenir tous les renseignements d'urbanisme relatifs à la création de la voie rapide urbaine Lille-Roubaix-Tourcoing, du Métro et de l'opération de restructuration du quartier.





## Construire pour une ville, l'équiper pour ses habitants

**L**es administrateurs des villes de France, lors du vote du budget municipal, se penchent toujours avec une attention particulière sur le pourcentage de ce budget affecté aux investissements. Le jugement de valeur porté sur une gestion municipale se rattache en effet souvent aux équipements qui découlent de ces investissements. C'est la direction du service d'architecture et l'adjoint aux bâtiments qui sont chargés de les réaliser.

Dans les commissions municipales spécialisées (sport-jeunesse - affaires sociales - instruction publique, etc...) sont exprimés les vœux des commissaires et les besoins de leur secteur.

La commission des bâtiments met en forme ces projets et, suivant les crédits mis à sa disposition, réalise les priorités proposées par le conseil d'administration et retenues par le conseil municipal.

Il faut distinguer différents types de projets. Ceux qui furent demandés au VI<sup>e</sup> plan municipal, qui bénéficient donc de subventions d'État et qui sont réalisés automatiquement (écoles, crèches, piscines, etc...). Ceux qui ne dépendent que de la volonté municipale, mais qui se rattachent à une autorisation d'emprunt (terrains de sports, foyers d'anciens, modernisation d'écoles, extension, etc...).

Enfin, des projets plus modestes financés sur les fonds généraux de la commune et parfois réalisés par la main-d'œuvre municipale.

Il serait fastidieux de rappeler tout ce qui se fait à Lille en un an ou ce qui s'est fait pendant la période du plan. Quelques tableaux récapitulatifs témoigneront de l'effort accompli.

Pouvions-nous faire plus? Peut-être! Tout le monde n'a pas eu satisfaction? Sans doute! Certains quartiers sont oubliés?...

Cette dernière question m'amène à souligner un aspect nouveau et important de la politique municipale.

Lors des réunions de concertation, il est apparu que les générations actuelles ne peuvent plus se satisfaire de projets importants, nécessaires, mais de réalisation lointaine. C'est pourquoi, des équipements de dépannage seront mis en place dans les quartiers: Bois-Blancs, Biscottes, Fives, Boulevard de Belfort, Boulevard de Strasbourg, Faubourg de Béthune, etc... Il est trop tôt pour dresser le bilan du VI<sup>e</sup> plan; un flash concernant le seul domaine du sport témoignera de l'effort accompli.

Durant le présent mandat municipal, 14 salles de sports auront été achevées, équipées, réalisées ou commencées (Rue d'Iéna, Rue de Londres, Rue de Wazemmes, Palais Rameau, Lycée Pasteur, Rue Gombert : 2, Valentine-Labbé, J.-Macé : judo, Avenue Kennedy : 3, Baggio, J.-Boin), soit, 2 milliards d'investissement.

Sommes-nous satisfaits? Pas tout à fait! Nous estimons que l'aide qu'on nous apporte n'est pas à la hauteur de notre bonne volonté et de l'effort fourni par nos concitoyens.

par  
Jean-Marie Briffaut,  
adjoint  
aux travaux

## ...l'équiper pour ses habitants

### Quelques cas :

- Halle de sports Valentine Labbé : 1 520 000. N. F.
- Part de la ville : 1 223 000. N. F.
- Subvention départementale : 27.000. N. F.
- Subvention État : 270 000. N. F.
- T.V.A. prélevée par l'État 260 000. N. F.

### Plus extraordinaire :

- Terrain de sports Jean Bouin, pour le lycée Diderot :
- Dépense : 1 225 000. N. F.
- Aucune subvention.
- T.V.A. prélevée au bénéfice de l'État : 207 000 N. F.
- Salle de gymnastique, avenue Kennedy :
- Dépense : plus de 700 000 000 d'A. F.
- Subvention : moins de 44 000 000 d'A. F.
- T.V.A. : près de 100 000 000 d'A. F.

Que dire également des financements de la partie non subventionnée des projets agréés, à des taux qui atteignent

11,90 % !!! Est-ce raisonnable ? Il y a, dans ce système, quelque chose d'absurde et même d'injuste.

Cette situation ne peut persister ; les collectivités locales qui subissent comme tout le monde les effets de l'inflation : la hausse des prix des matériaux, des denrées, les hausses de salaire qui s'y rattachent vont vers une asphyxie totale. Il faudrait également évoquer les charges de plus en plus écrasantes d'entretien (fuel, gaz, électricité, matériaux) et de personnel (pour les équipements nouveaux), les taux de subvention de plus en plus diminués, forfaitisés, non révisables ! Dans l'esprit de décentralisation qui anime tout le monde, dit-on, il faut redonner à toutes les collectivités locales une liberté d'initiative, dynamique et stimulante.

Il n'est plus possible d'attendre une problématique réforme des finances municipales qui, d'ailleurs, s'étalera très largement dans le temps. C'est immédiatement qu'il faut porter secours aux communes de France. **Des mesures immédiates s'imposent.**

Nous suggérons, comme l'union des maires de France :

- L'exemption de la T.V.A. pour toutes les réalisations de caractère social, subventionnées ou non ;

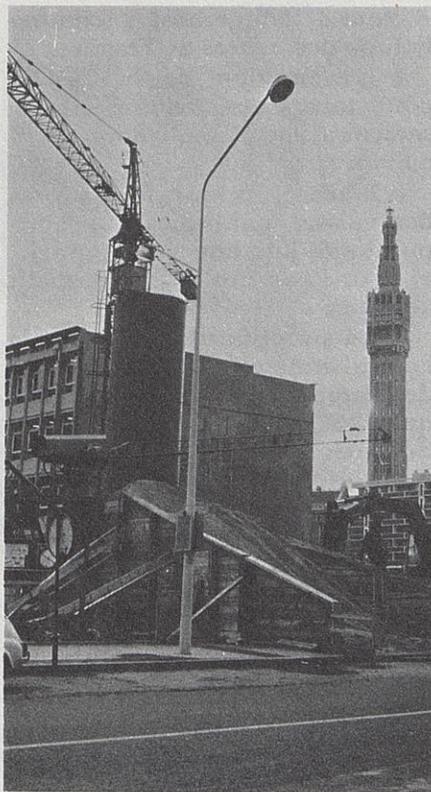
- L'accès aux emprunts auprès des caisses publiques ou semi-publiques aux taux préférentiels, et pour l'ensemble de l'estimatif actualisé ;

- La simplification des phases administratives par l'acceptation des procédures d'urgence afin que les délais d'exécution ne dévalent pas, par la hausse des prix, les subventions accordées.

Il n'y a là rien de révolutionnaire. C'est le langage que tiennent tous ceux qui ont la responsabilité de bâtir. Les villes veulent continuer de vivre, il faut qu'on leur en rende les moyens. Car nous savons que « *si l'on dirige les villes par le verbe, nous serons jugés sur la pierre, la brique et le béton* » (Pierre MAUROY),



■ Le comité de coordination se réunit deux fois par mois autour de MM. BRIFFAUT, adjoint au Maire et DUFLOT, architecte en chef.



■ Extension du groupe scolaire St-Sauveur



■ Une nouvelle salle au centre social de la rue du Long-Pot, à Fives.

## I. Quarante-six chantiers en cours de réalisation

46 chantiers en activité, une gamme inhabituelle par sa diversification, sa répartition géographique. Des réalisations pour les personnes âgées, pour les enfants des écoles, pour les sportifs, pour les amateurs d'art et de culture, etc... De Fives aux Bois-Blancs, et du Vieux-Lille à Moulines, en passant par le Centre, le Buisson et le Sud, ... Lille bouge.

■ 12 projets subventionnés dépendent d'autorisations de programme :

le groupe scolaire primaire et maternelle de Croisette II ; la halle de sports Valentine-Labbé ; l'immense chantier Comtesse avec :

la salle Desmet en réfection ; la chapelle en restauration ; les façades rue de la Monnaie ; l'achèvement de Marx-Dormoy : son sauna, son plongeur télescopique (+ 10 m), sa fosse de plongée sous-marine (- 12 m), sa salle de musculation ; l'aménagement du Palais-Rihour (rez-de-chaussée, chapelle et sous-sol) ; les 2 salles de gymnastique rue Gombert ; la salle Wicar, au Palais des Beaux-Arts avec ses 3 niveaux (exposition et stockages) ; l'extension de la crèche Déliot ; la 2<sup>e</sup> tranche du groupe scolaire Saint-Sauveur.

■ 22 projets financés sur emprunts ville de Lille seule :

ravalement des écoles Ruault et Récamier, rue F.-Mottez ; ravalement des écoles Turgot-Renan, au sud ; nouveau stade Jooris-Grimonprez.

Terrains de sports synthétiques avec éclairage : Jean-Bouin (résifoot) ; Moulin des Alouettes (zéniton) ; Wazemmes (silicolane) ; Bois-Blancs (stabilisé) ; réfection des toitures de l'église place Catinat (avec participation du C.L.E.B.) ; agrandis-

sement du centre médico-scolaire ; toute une série de cours d'écoles (Gutenberg, J.-Hachette, Bara, Turgot, Renan, Desbordes-Valmore, Michelet, etc...) ; nouvelle salle de repos à l'école André, à Wazemmes ; même chose à Léon-Frapié, Faubourg de Douai ; un nouvel atelier thermique au chemin de Bargues, libérant le terrain avenue du Peuple-Belge pour les H.L.M. ; les bâtiments préfabriqués des Bois-Blancs (mairie annexe, poste de police, bureau des P.T.T.) ; transformation de l'école Mozart, place Philippe-Lebon, et de l'école Bara, à Fives ; des sanitaires nouveaux à l'école Pascal, face à l'Esplanade ; modernisation de l'école maternelle, rue G.-Tell ; des douches à l'école Cabanis ; des sanitaires et des douches au 1<sup>er</sup> étage des Amicales Laïques.

■ Enfin, 12 réalisations effectuées par la main-d'œuvre municipale ou par des entreprises lilloises sur les fonds propres de la ville :

les peintures des écoles Chénier et Séverine ; les peintures du Musée d'Histoire Naturelle ; les peintures de l'école M.-Sembat, au Buisson ; les peintures des bains Dupuytren ; les peintures des bains de Moulines-Lille ; des locaux nouveaux pour l'Union Nautique ; une salle de réunion boulevard de Belfort ; une autre boulevard de Strasbourg ; une nouvelle salle pour réunions et banquet au sous-sol de l'Hôtel-de-Ville ; la réinstallation du foyer des œuvres belges et du dispensaire rue P.-Lafargue ; un nouveau restaurant pour personnes âgées, rue des Sarrazins ; l'aménagement du 1<sup>er</sup> étage de la Porte de Paris ; des aménagements divers à l'Hôtel-de-Ville (bureaux, conseil d'administration).

... Et tout cela sous nos yeux, chaque jour, le savions-nous ?



■ Le 3 janvier, M. Pierre Mauroy visitait les chantiers en cours dans la cité... ici, au Palais Ribour,...



■ ...à la salle Wicar, au Palais des Beaux-Arts,...



■ ...au nouveau stade Jooris-Grimonprex.

## II. Chantiers qui s'ouvriront en 1975

### ■ Dans quelques semaines vont démarrer :

- la grande salle de sports Kennedy et ses deux gymnases ;
- la crèche Saint-Sauveur ;
- la crèche Croisette, toute en rond ;
- la crèche, rue du Capitaine-Michel, et non rue A.-Carrel (comme annoncé par erreur) ;
- la piscine de Fives ;
- la salle de sport Baggio, sur le terrain Paindavoine, etc...

### ■ Sont prévus au budget 75 :

- le terrain de la briqueterie, aux Biscottes, avec ses équipements ;
- le jardin des loisirs des Dondaines ;
- le terrain pour les nomades, etc...

### ■ Débuteront dès l'annonce des subventions :

- le centre socio-éducatif A.-Carrel ;
- le théâtre de comédie (déjà reçu : 90 millions d'A. F.) ;
- la maternelle de Moulins-Lille ;
- le groupe scolaire du Vieux-Lille (prévu en 1975) ;
- la salle de sports Francisco-Ferrer ;
- l'extension du Palais des Beaux-Arts (40 millions d'A. F. promis sur 1974), etc., etc...

## Le haut comité à l'animation

Le Haut Comité à l'Animation s'est réuni en séance plénière le Lundi 13 Janvier à l'Hôtel-de-Ville. Après sept mois de fonctionnement, et fidèles à la mission de concertation qui leur était dévolue, les commissions de travail ont présenté leurs rapports à la Municipalité. Il s'agissait pour chacune d'elles de faire des suggestions pour améliorer la vie des différentes catégories d'habitants.

Monique BOUCHEZ, Adjoint au Maire, chargée des problèmes d'animation devait souligner, en ouvrant les débats, le sérieux de la recherche entreprise et la pertinence des suggestions proposées.

### ■ FAMILLE ET ENFANCE

La commission constate que le logement demeure le souci permanent des familles, elle insiste pour demander une meilleure insonorisation des immeubles H.L.M. et l'aménagement de lieux de rencontre.

Elle réclame également : des « antennes sociales » dans chaque quartier pour faciliter les démarches à accomplir concernant la santé, le développement des centres de P.M.I., et une meilleure information sur les services que peut rendre le centre d'orthogénie.

Enfin, il est souhaité également la création d'une maison de repos pour les convalescents, l'organisation de crèches familiales à domicile et l'établissement de tarifs réduits pour familles nombreuses dans les piscines et les terrains.

### ■ LE 3<sup>e</sup> AGE

Pour mieux connaître les vrais besoins des Lillois de plus de 60 ans, la Commission a entrepris de prendre contact avec eux, à l'aide d'un questionnaire inséré dans la revue municipale.

Avant de connaître le résultat de ce sondage, le rapporteur précise que « le maintien à domicile » de certaines personnes âgées pourrait être assuré grâce

à la mise en place d'équipements de service (foyer-restaurant — centre de soins — aides ménagères et services de soins à domicile).

Il demande que dans chaque groupe H.L.M. soient réservés des appartements pour personnes âgées, et que dans chaque quartier soient construits des « foyers logements » pour permettre aux anciens de rester implantés dans leurs lieux d'origine.

Le groupe 3<sup>e</sup> âge souhaite que la Municipalité favorise l'implantation (par la mise à disposition de locaux) et le fonctionnement (par la prise en charge du salaire d'animateurs compétents) de nouveaux clubs dans les quartiers.

### ■ LE SPORT

Le secrétaire général de l'O.M.S. (Office Municipal des Sports) devait insister sur :

- la nécessité d'associer tous les usagers aux problèmes de gestion et d'utilisation des équipements sportifs afin d'en faciliter le plein emploi ;

- le développement des équipements sportifs de quartier et ... pourquoi pas l'aménagement d'un palais des sports !!! ;

- l'équité à rétablir entre la dotation des subventions accordées aux clubs amateurs et celles attribuées aux clubs professionnels ;

- la volonté manifestée par les sportifs eux-mêmes de participer de plus en plus à l'animation de toutes les catégories d'habitants d'où désir d'être intégrés aux autres commissions (quartiers — 3<sup>e</sup> âge — jeunesse, etc...).

### ■ JEUNESSE - ÉDUCATION POPULAIRE

Issus pour la plupart de l'Office Municipal de la Jeunesse, les Membres de cette commission ont également exprimés le désir de travailler avec les autres commissions et cela non pour se substituer à l'O.M.J., mais au contraire pour prolonger son audience.

Ils proposent notamment d'entreprendre l'étude de l'utilisation de locaux mis à la disposition des Associations par la Ville.

### ■ CADRE DE VIE ET QUARTIERS

Le rapport de ce groupe de travail souligne l'importance que doit jouer L'INFORMATION ascendante et descendante dans la concertation. Il propose une meilleure utilisation de la revue municipale et des panneaux publicitaires installés sur les trottoirs. Il suggère que les Comités de quartier disposent bientôt de moyens audio visuels.

La commission estime que l'amélioration de vie des quartiers et leur animation passe par une meilleure utilisation des salles de réunions de la Cité.

Au sujet du logement quatre suggestions ont été faites :

- consulter des femmes pour une meilleure conception de l'habitat familial ;

- faire mieux connaître l'aide au loyer accordée dans certains cas par la Municipalité aux habitants des quartiers rénovés ;

- constituer un groupe de travail pour étudier le sort des familles dont la situation financière et familiale est difficile et qui appartiennent au sous prolétariat.

Enfin, le rapporteur devait préciser « Lille n'est pas seulement une agglomération de quartiers mais aussi, une capitale régionale dont il faut augmenter le rayonnement et l'attraction. »

### ■ LA CULTURE

Le groupe de travail culture avait présenté son rapport lors de la clôture des carrefours organisés début 74. Pierre MAUROY — Député-Maire de Lille — répondit assez longuement aux propositions de ce rapport.

■ le budget culturel de la Ville sera rééquilibré, la part accordée au lyrique étant trop importante. Il faudra compresser et créer en même temps !

■ la Municipalité va faire appel à une personnalité nationale pour animer sa politique culturelle ;

■ le Député-Maire compte inviter les Maires des villes de la région à participer à un « *pool de financement des théâtres* » ;

■ un Festival des artistes amateurs sera organisé au printemps. Ainsi les créateurs pourront mieux faire connaître leurs œuvres.

## ■ CONSTITUTION DE NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL DANS LE CADRE DU HAUT COMITÉ A L'ANIMATION

Au cours de cette séance plénière du Haut Comité à l'Animation, M. Pierre MAUROY a déjà apporté un certain nombre de réponses aux suggestions présentées par les Membres du Haut Comité. Chaque rapport des commissions doit maintenant être transmis pour étude aux Commissions Municipales concernées et fera l'objet d'une réponse plus détaillée de la part de la Municipalité.

Pour affiner l'étude entreprise, de nouveaux groupes de travail vont maintenant se constituer sur des thèmes plus précis. Et ceci soit à l'invitation de Monsieur le Maire, soit sur proposition des rapporteurs. C'est ainsi que les Membres du Haut Comité vont étudier les questions suivantes :

■ l'aménagement de la Maison de l'Animation (ancienne bibliothèque universitaire) ;

■ le relogement des familles les plus déshéritées ;

■ l'utilisation des locaux municipaux mis à la disposition des Associations ;

■ l'animation dans les quartiers ;

■ l'Art dans la Ville ;

■ l'ilot Comtesse ;

■ la campagne de propreté ;

■ l'aménagement du Bois de Boulogne ;

Signalons enfin qu'une Commission a été chargée d'étudier les problèmes des travailleurs immigrés.

## le G.E.D.A.L.

Il y a un peu plus d'un an, se tenait un colloque sur l'animation des quartiers de LILLE. En conclusion de ce colloque deux questions restaient posées :

■ Qui devait coordonner l'animation des quartiers ?

■ Comment devaient être financés les postes d'animateurs ?

Depuis cette date, Mme Monique BOUCHEZ, Adjoint au Maire, ayant délégation municipale pour s'occuper des problèmes de l'animation, a pris divers contacts avec les organismes préoccupés par les questions touchant à l'animation et à la concertation.

C'est ainsi qu'un certain nombre d'entre eux, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Office Public d'H.L.M. de la Communauté Urbaine, devaient s'associer avec la Ville de LILLE, le C.I.L. et l'Office Départemental d'H.L.M. pour étudier, entre autres, les problèmes touchant au financement.

Par la suite, la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Direction Départementale de l'Équipement devaient se retrouver aux côtés de ces organismes en compagnie de l'Office Municipal de la Jeunesse, de l'Association Populaire Familiale de LILLE, du Haut Comité de l'Animation Lilloise, de l'Office Municipal des Sports et de l'Association Familiale de LILLE pour créer le Groupement d'Étude et de Développement de l'Animation Lilloise (G.E.D.A.L.)

### ■ CRÉATION

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, le G.E.D.A.L. a pour objet de mettre en place, de coordonner et de contrôler les moyens qu'il consacrerait au développement de l'animation dans les différents quartiers de LILLE : recrutement et prise en charge des personnels d'animation, financement d'équipements divers et d'actions d'animation.

Par la composition de son Conseil d'Administration, le G.E.D.A.L. répond à deux nécessités : la concertation en liaison avec le Haut Comité de l'Animation, le financement.

a) *La concertation* : Les membres fondateurs et les membres associés représentent un large éventail d'organismes intéressés à des titres divers par l'animation socio-culturelle.

L'ouverture et la souplesse sont la caractéristique de cette association dans laquelle pourront être admis, sur avis du Conseil d'Administration, de nouveaux membres fondateurs ou associés.

La composition du Conseil d'Administration garantit donc un fonctionnement de cet organisme en accord avec les principes démocratiques.

b) *Le financement* : Les membres fondateurs ont pour vocation de pourvoir par des subventions, à l'essentiel des ressources de l'Association ; c'est ainsi que la Ville participe à 50 % et les organismes, membres fondateurs, acceptent d'apporter une participation égale à 50 %.

### ■ OBJECTIFS DU G.E.D.A.L.

Développer la vie sociale et culturelle du quartier, donc

— permettre à toutes les classes d'âges : de trouver sur place, dans le quartier, les conditions de leur épanouissement,

— permettre aux habitants de devenir responsables de leur cadre de vie en les incitant à s'associer aux réalisations existantes, aux études des projets et au respect du bien public dans le quartier,

— enfin, favoriser la concertation.

Afin d'harmoniser cette action volontaire et communautaire, le G.E.D.A.L. va établir une « CHARTE » d'animation qui sera proposée aux associations de quartiers.

### ■ RÉALISATIONS ACTUELLES DU G.E.D.A.L.

L'Administration de tutelle vient d'approuver une délibération du Conseil Municipal de la Ville de LILLE passant Convention entre celle-ci et le G.E.D.A.L. Cette Convention stipule, entre autre, que le G.E.D.A.L. est habilité à animer et coordonner les actions envisagées dans les terrains pour l'Aventure ainsi que les quartiers de LILLE.

C'est ainsi que le G.E.D.A.L. vient de recruter et de mettre en place un Directeur et un Animateur au terrain pour l'Aventure des Dondaines, et des animateurs de quartiers pour Belfort, Moulins, Lille-Sud et le Vieux-Lille.

D'autres projets sont à l'étude et verront peut-être le jour courant 1975.

André CANDELA

# A propos du P.O.S.

Savoir informer,

Savoir écouter,

Savoir décider,

L'étude des P.O.S. est terminée. Sans doute ne s'agit-il que d'une étape. Les plans particuliers de WAZEMMES et de FIVES sont en plein chantier et M. le Maire sera en mesure début 1975 d'en proposer une première ébauche.

Fin janvier le projet de P.O.S. du secteur sauvegardé sera lui aussi proposé aux administrations intéressées.

Mais ces plans complémentaires, s'ils répondent aux caractéristiques originales des quartiers qu'ils concernent, s'inspirent des mêmes grandes orientations traduites dans les éléments

graphiques et le règlement du P.O.S. général de LILLE, présenté au conseil municipal le 9 janvier et voté par le Conseil de Communauté le 10 janvier.

Il sera ensuite transmis à M. le Préfet pour approbation et promulgation.

Rappelons les grandes orientations du P.O.S. :

■ Retourner la tendance démographique en accueillant dans les 10 ans une population accrue de 10 %.

■ Donner à cette population des emplois sur place, de préférence dans des secteurs susceptibles d'améliorer les salaires et surtout d'augmenter les

offres d'emplois féminins actuellement déficitaires.

■ Favoriser le développement du caractère métropolitain de la Ville de LILLE cœur d'un complexe urbain de 1 million d'habitants — passant vraisemblablement à 1 million 1/2 en 20 ans.

Cela suppose :

■ Une ville attractive et vivante où voisinent les habitations et les activités avec le souci d'éviter les ségrégations.

■ Une densification raisonnable justifiant les grands équipements urbains mais faisant le choix de refuser les excès d'urbanisme en hauteur.

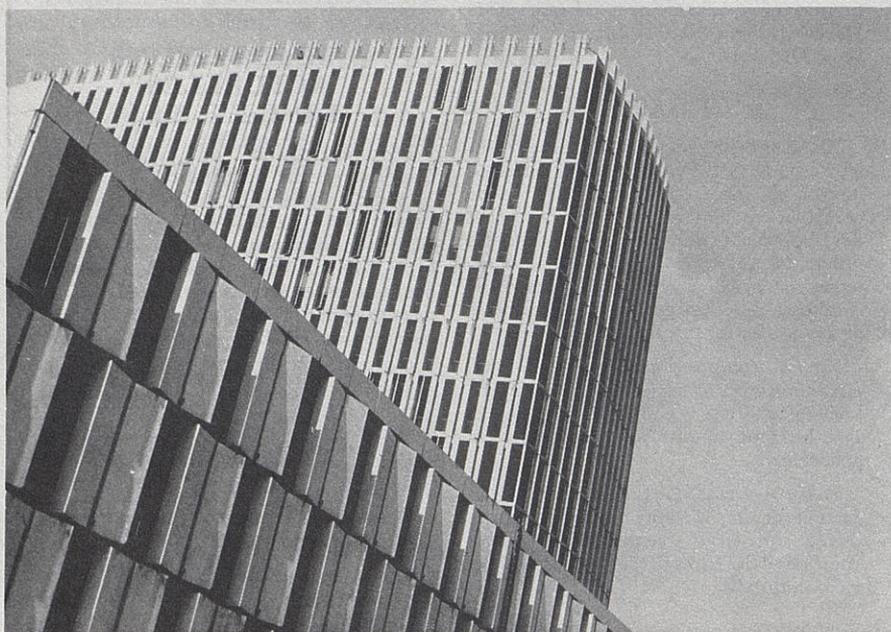
■ Une voirie aérée — axée surtout sur le trafic de desserte — irrigant des quartiers bien typés — ayant une unité — où l'homme ne se sente pas écrasé.

■ Le détournement des trafics de transit par des voies de circulation fluides et l'incitation à l'utilisation de transports en commun modernes pour les déplacements internes.

■ Des implantations de multiples équipements répondant aux besoins de la jeunesse, des loisirs, des personnes âgées ou malades et nécessaires pour toutes les manifestations de la vie moderne.

■ La qualité de la vie recherchée impose la maîtrise du phénomène automobile et la correction optimum de toutes les pollutions.

La restitution du maximum d'espaces et de sécurité pour le citoyen à pied, par la création de voiries réservées,



le développement des plantations, l'absorption hors de la voie publique des véhicules en stationnement.

Prétendre densifier la ville, y développer les activités. Enrichir le caractère de ces activités pour augmenter le niveau de vie de sa population, c'est vouloir le succès de la ville.

Les gens bien informés ne s'y trompent pas. LILLE est ville d'avenir et son pouvoir d'attraction se mesure déjà.

Un danger se manifeste dans la spéculation foncière, d'où la nécessité de maîtriser les sols.

La ville se doit de réserver des terrains et de faire jouer les mécanismes de préemption sous peine de voir écarter les populations les moins favorisées, de ne pouvoir en temps utile réaliser les équipements nécessaires à des prix raisonnables ou de laisser se créer des secteurs exclusivement réservés aux bureaux désertés et tristes aux heures de fermeture.

Les zonages adoptés, les C.O.S. homogènes et volontairement limités sous réserve de surdensité possible assortie de taxes, la décision d'offrir aux organismes d'H.L.M. dans tous les secteurs des terrains à des prix amortis sont la manifestation de notre volonté de faire de LILLE une ville pour tous, harmonieusement constituée.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un fait nouveau, l'ampleur des décisions prises à partir de l'étude et du vote des P.O.S. devait provoquer de nombreux et fructueux contacts.

■ **Contacts entre les Élus et les techniciens, pour situer les problèmes dans toutes leurs dimensions :**

- pour harmoniser les modes de connaissance de la réalité et les intuitions psychologiques ;
- pour hiérarchiser les souhaits et les possibilités ;
- pour confronter les techniques et les décisions politiques.

■ **Contacts avec la population dans son ensemble :**

- pour l'informer des orientations prises et de leur répercussion sur le terrain ;
- pour l'intéresser au mouvement prévisible et souhaité de la Cité ;
- pour recueillir ses observations, ses critiques, ses propositions.

■ **Contacts avec les parties de la population plus spécialement concernée par des projets particuliers, que ces personnes interviennent isolément ou groupées ou qu'elles se soient constituées en comité de défense.**

Nous avons essayé de faire face à ces situations et si, sans doute il reste beaucoup à faire et à perfectionner, nous avons, nombreux et de bonne volonté, appliqué notre attention à répondre au mieux aux désirs exprimés. Il est impossible dans les décisions finales de faire la part de ce qui procède uniquement de la technique ou de la volonté de quelques uns ou de la correction apportée par les multiples informations reçues, mais nous sommes persuadés de la nécessité de nous perfectionner selon trois directives :

**SAVOIR INFORMER - SAVOIR ÉCOUTER - SAVOIR DÉCIDER**

### ■ **Savoir informer**

Clairement si possible au moyen de plans, de maquettes, de films. Nous ne faisons que commencer en ce domaine et déjà nous sommes persuadés que cela fait gagner beaucoup de temps, dissiper beaucoup d'équivoques. Nous comptons user largement de ces moyens pour les prochaines études de FIVES, de WAZEMMES et du VIEUX-LILLE, mais n'oublions pas les nombreuses réunions déjà tenues avec le concours apprécié des techniciens de l'Agence de la Communauté Urbaine. Rappelons aussi l'énorme travail préparatoire nécessaire pour informer c'est-à-dire pour faire des propositions.

A ce stade le second impératif est :

### ■ **Savoir écouter**

Écouter tout le monde mais s'assurer des antennes très diversifiées pour être certains de recevoir des échos de toute la population.

Utiliser les méthodes modernes d'enquête et notamment améliorer les dispositifs d'enquête publique pour dépasser leur caractère purement formel et leur redonner tout leur sens.

La conjonction de tous ces moyens est indispensable pour se faire une idée vraie des réalités et des besoins, et tenter de définir au mieux le bien commun dont la recherche est notre règle.

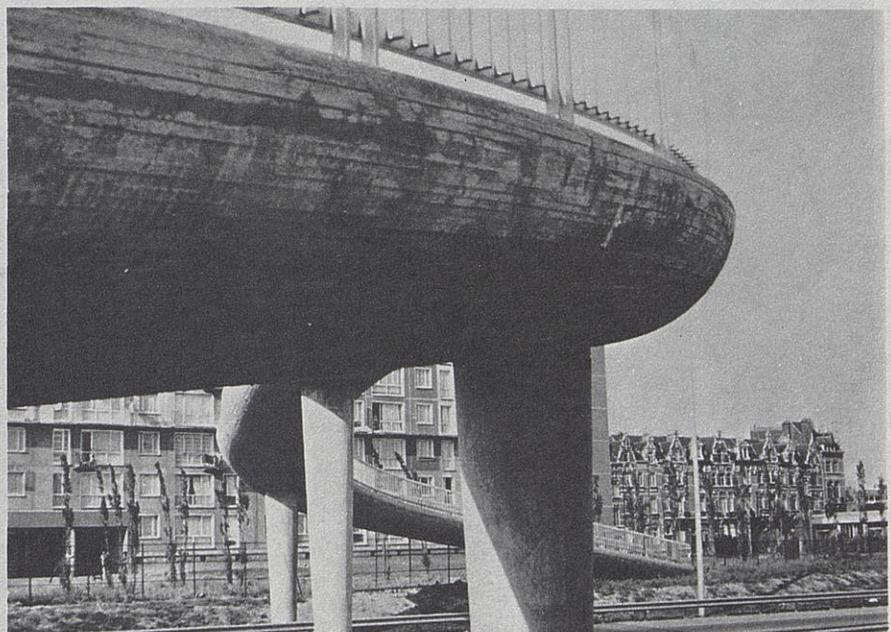
### ■ **Savoir décider**

Enfin, après s'être informé, après avoir confronté la réalité aux besoins exprimés et aux orientations que l'on s'est fixé, il convient de replacer les solutions dans le contexte du bien commun et expliquer inlassablement comment s'harmonise la décision avec le souci de chacun.

La diversité des situations et des besoins vis-à-vis des solutions collectives rend la tâche parfois difficile.

Cette difficulté est accrue dans le cas des P.O.S. du fait que l'on traite en une seule fois des programmes dont la réalisation s'étendra sur 10 ans. Ce qui d'une part additionne en une seule fois beaucoup de transformations. Touchant un grand nombre de personnes et d'autre part risque d'alerter trop tôt le grand nombre de ceux qui attendront 5, 8, 10 ans avant de voir se réaliser l'opération qui les concerne. Mais en fin de compte la connaissance des décisions est libératrice et dynamique.

**Gérard THIEFFRY**



## 3 jours dans les quartiers

# 3 jours dans les quartiers...

Pierre Mauroy avait décidé de consacrer 3 journées à la visite des quartiers.

Dans un premier temps, il s'agissait de se rendre à Wazemmes, au Faubourg d'Arras, au Faubourg des Postes et à Moulins-Lille.

L'animation des quartiers passe en effet par le dialogue et la concertation : le meilleur moyen de faciliter ces contacts est bien de se rendre sur place afin de rencontrer les habitants dans leur cadre de vie.

Point de grandes déclarations, ni visites de courtoisie, mais simple-

ment un échange de vues amical sur les problèmes de tous les jours et les projets qui concernent chaque secteur de la ville.

Le Député-Maire et plusieurs représentants de la Municipalité ainsi que d'organismes de logements sociaux devaient évoquer les problèmes de rénovation, de constructions d'H.L.M., d'implantations de mairies annexes, de créations d'espaces verts, notamment le jardin de la Briqueterie, au Sud.

5 réunions « *apéritifs-débats* », une marche dans la cité, des audiences

individuelles, un livre de vœux à la disposition de la population ont permis de recueillir l'avis de chacun sur la façon de faire vivre et revivre certains quartiers.

D'autres secteurs recevront prochainement la visite du Député-Maire, celui-ci estimant souhaitable de procéder régulièrement à de tels déplacements.

Les élus ne doivent pas agir dans le « *secret* » des bureaux, mais vivre en fait la réalité de tous pour une meilleure gestion de la Ville.





↑ **MARDI 24 DÉCEMBRE :**  
**« MOULINS-LILLE »**

Très tôt dans la matinée, Pierre MAUROY et plusieurs personnalités visitent le quartier à pied.

Ici, de jeunes habitants de Moullins s'entretiennent avec leur Maire devant le micro de l'O.R.T.F., en présence de M. CHANAL, Directeur de Cabinet du Maire, à gauche, et de M. DEBACKER, Président du Comité de quartier de Moullins-Lille.

**LUNDI 23 DÉCEMBRE :** →  
**« LA CROISSETTE »**

Le Député-Maire de Lille serre la main des participants et répondra ensuite aux nombreuses questions de l'assistance sur l'aménagement et la vie de ce quartier.

← **DIMANCHE 22 DÉCEMBRE :**  
**« WAZEMMES »**

Pierre MAUROY procède à une remise de clés aux nouveaux locataires de la Résidence H.L.M. « Montebello », en présence de nombreuses personnalités, dont M. DASSONVILLE, Adjoint au Maire, à droite, et M. WAVRANT, Conseiller Municipal, à gauche.



## l'animation au service du 3<sup>e</sup> âge

Quelle entreprise de spectacles ne rêverait de présenter un bilan aussi positif?

Fonctionner cinq jours par semaine dans 24 points différents de la Ville de LILLE du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin et avoir totalisé 196 499 journées de présence : un record de fidélité des foyers-clubs municipaux gérés par le Bureau d'Aide Sociale.

Nous allons ensemble essayer de découvrir les raisons, si raisons il y a, de cet engouement pour cette vie en commun des aînés lillois et leur participation sans cesse renouvelée depuis de très nombreuses années.

L'animation ! C'est le théâtre et comme lui elle comporte des coulisses : chauffer, éclairer, entretenir 24 foyers-clubs, cela suppose un effort financier important que chacun appréciera.

C'est une manifestation de la solidarité communale, sur laquelle nous n'insisterons pas car elle apparaît avant tout, non comme un devoir, mais comme un gage de la reconnaissance et de la considération que se doivent mutuellement les générations des citoyens d'une ville.

Cela fait également 196 499 tasses de café que « *ches chucheusses de tablettes* » et les acharnés du tapis vert ont eu le plaisir de déguster ensemble.



■ *Au foyer « Émile Borel » à Fives, on a l'air sérieux comme ça, mais c'est pour faire bien sur la photographie. Soyez persuadés, qu'à peine descendu de sa chaise, l'opérateur se trouvera plongé dans un joyeux brouhaha.*

*A Emile Borel on ne manque pas un anniversaire ! Ni la Noël ! Ni la fête des Rois ! Et si le calendrier se fait par trop attendre, on se crée des occasions.*



■ *Au foyer « Lannoy », Salle des Fêtes de Fives, on a l'air de sédentaires. Ne vous y trompez pas, c'est l'heure du café et de la partie de cartes. Mais après ce repos bien gagné, nous reprenons nos interminables parties de boules.*



■ *A une époque où les jeunes générations ne trouvent plus le temps de cultiver les arts d'expressions manuelles, dans une civilisation qui se veut pourtant celle des loisirs, nous les aînés nous nous sommes exprimés avec nos mains, notre imagination et notre cœur.*

## les loisirs du 3<sup>e</sup> âge



■ Nous ne confondons pas loisirs et oisiveté, et si nous apprécions le confort de nos clubs par les après-midi d'hiver, la belle saison nous donne également le désir de nous évader vers la campagne.

Nous fûmes plus de 700 à participer aux excursions de cet été. Ici à Aubigny-au-Bac nous goûtons aux joies de la promenade sur le plan d'eau.



■ Nous terminerons sur ce message d'optimisme que nous adressons aux générations qui nous suivent, au-delà du train-train de la vie quotidienne, à tout âge on peut prendre un train de plaisir.

## L'U.R.N.A.R.

L'U.R.N.A.R., Union Régionale Nord des Associations de Retraités fédère 50 clubs du 3<sup>e</sup> âge. La seule ville de Lille compte 12 clubs. Répartis dans les différents quartiers, ils constituent l'Inter-Club-Lillois qui regroupe plus de 1 200 personnes âgées.

Deux grands objectifs sont proposés aux clubs :

■ **Lutter contre l'isolement :** la retraite est une période de vie à laquelle il faut s'adapter en évitant l'isolement, l'égoïsme si dangereux. Il faut donc remplacer les amitiés disparues, les occupations, les centres d'intérêts, savoir qu'elle n'est pas un repliement, et que l'absence d'objectifs et de responsabilités sont néfastes. Il faut donc regarder en avant, faire des plans, afin de réussir sa vieillesse.

■ **Permettre au 3<sup>e</sup> âge de prendre en main ses propres problèmes.** La plupart de ceux-ci peuvent être résolus pratiquement. Il suffit de s'organiser. Chaque club doit donc se structurer, selon sa loi de 1901. Un comité élu, avec des responsabilités largement réparties, donne l'impulsion. Des commissions spécialisées sont créées au fur et à mesure de l'évolution : chorale, bibliothèque, gymnastique, vacances, etc... Toutes ces activités per-

mettent une participation très large et la prise de responsabilités, et répondent aux objectifs fixés pour réussir sa vieillesse. Les formes de l'animation sont évidemment illimitées, et ce sera le rôle des responsables de choisir en fonction des désirs exprimés par les membres des associations. Ils sont aidés en cela par une animatrice de groupe ou de secteur qui apporte de l'extérieur une animation complémentaire. Enfin, l'U.R.N.A.R. invite les responsables de clubs à suivre des stages de formation.

Si vous visitez un club en pleine activité vous serez peut-être étonnés d'y trouver l'atmosphère d'une ruche en pleine action. On vient de terminer le goûter... certains sont absorbés par une partie de cartes ou un jeu quelconque, d'autres confectionnent une carquette de laine, s'affairent autour d'une machine à coudre, collent des gravures sur bois ou sont occupés à divers travaux de société...

Mais cela n'est que la vie courante du club. Certains jours on se rassemblera autour d'un conférencier, on assistera à un film ou à la séance de gymnastique adaptée.....

Dès les beaux jours il y aura de nombreuses sorties en cars, parfois un voyage de 2 ou 3 jours puis les vacances avec les Amis... D'autres ont voulu

prouver que le 3<sup>e</sup> âge était capable de monter un spectacle de qualité composé de chants, sketches, danses... Une trentaine de personnes du 3<sup>e</sup> âge ont affronté les feux de la rampe. Le résultat a dépassé les prévisions les plus optimistes, et la confection de costumes adéquats a encore aidé à en faire une représentation parfaitement réussie.

Mais, cela ne fait pas oublier qu'il y a les malades à visiter, des problèmes de retraite à régler avec le concours d'une Assistante Sociale en retraite et si nécessaire du C.I.P.A., des amis en peine qu'il faut aider.

Enfin, si un malheur arrive, si la santé flanche, s'il faut entrer à l'hôpital.. souvent on fera appel au club pour les démarches, un conseil, un dépannage, puis, il faut maintenir le contact en les visitant...

Il est bien évident que pour atteindre une telle activité l'animatrice ne pourra suffire ; c'est alors que la participation la plus large demandée aux membres va permettre de résoudre les problèmes. Cette participation, si utile pour la collectivité, sera aussi des plus bénéfiques pour les intéressés.

Si le club doit être la plaque tournante de l'action sociale, au moins pour ceux qui le fréquentent, il doit être aussi un lieu privilégié où l'on trouve l'amitié avec la détente et, pourquoi pas une certaine culture pour tous.

Certes, l'animation d'un club est difficile et jamais terminée. De plus chaque Club a sa personnalité et c'est bien ainsi. Le travail ne manque donc pas pour ceux qui ont décidé de s'y engager mais ils y trouveront un climat qui les récompensera d'une action parfois accaparante mais toujours reconfortante et combien utile.

**Notre photo :**  
*au club Vauban,  
on a tiré les rois...*



## les clubs de retraités de la M.G.E.N.

La section de Lille du club des retraités de la M.G.E.N. (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale), existe depuis 1966.

De par ses activités, et de par la volonté de ses adhérents, le club a connu tout de suite un grand succès : 120 inscriptions, 60 à 70 présences aux réunions hebdomadaires.

Pour la M.G.E.N., ce fut longtemps un club pilote, celui que l'on citait en exemple. Mais des problèmes de logement n'ont pas tardé à freiner ses possibilités...

En attendant ses futurs locaux, où il pourra vivre d'une façon plus intensive, le club lillois se propose toujours néanmoins de donner la meilleure réponse à tous les désirs, exprimés ou non, par ses amis, afin qu'ils bénéficient justement du temps de leurs loisirs.

Comme le souhaite son sympathique « Grand Patron » de Paris, Denis FORESTIER, le club demande aussi avec force à tous ses adhérents de « ne pas abdiquer leur place dans la société ».

Le club, enfin, se fait un devoir d'apporter à ses malades, à ceux qui sont dans la peine, les témoignages



d'affection dont ils peuvent avoir besoin.

Les excursions constituent les meilleurs moments de la « vie » du club. Tous se souviennent du voyage à Paris pour voir l'exposition Toutankhamon, des randonnées à travers la campagne, de la traversée du « chanel » en bateau et en hover-

craft, de la visite de la citadelle de Lille (ci-dessus), du port de Dunkerque en remorqueur (ci-dessous), etc.

Les visites d'expositions, de musées et d'usines ne se comptent plus. Et toutes ces sorties se terminent généralement par un bon repas « en famille », où l'appétit et la gaieté sont toujours au rendez-vous.

La bonne ambiance se retrouve partout : dans les jeux et le goûter du jeudi, au cours des causeries-conférences qui sont organisées « entre nous », lors de la grande réception des « nouveaux » et, inévitablement... aux fêtes du Nouvel An, dans le traditionnel « Banquet des Rois »...

Le secret de la réussite réside dans la bonne volonté de chacun, dans l'amitié de tous.

**Carlos BOCQUET**,  
secrétaire général  
des clubs de retraités  
de la M.G.E.N.  
du Nord



# les classes de neige



**A**u cours de la scolarité 1964-1965, l'administration municipale organisait, en accord avec les autorités académiques, un séjour en montagne pour des élèves d'écoles primaires publiques de Lille.

En raison du plein succès que rencontra le séjour, l'administration municipale décidait de poursuivre cette expérience.

Dès lors, quatre classes d'écoles primaires publiques, soit 120 élèves, bénéficient chaque année, de ces séjours dont il n'est pas besoin de souligner les bienfaits qu'ils présentent, du point de vue pédagogique et du point de vue social.

Appartenant au type des classes à mi-temps pédagogique, ces classes de neige comportent dans leurs programmes scolaires une plus grande part d'activités physiques, notamment le ski, et permettent, grâce à cet aménagement de l'emploi du temps, d'équilibrer le travail intellectuel et les activités sportives et socio-éducatives.

La réussite d'une classe de neige, résulte pour une très large part du fruit de la collaboration confiante, et de tous les instants, entre le personnel d'encadrement (l'instituteur, l'animateur supplémentaire, l'assistante sanitaire), et les enfants eux-mêmes.

■ **L'instituteur** assure la direction et la responsabilité générale de la classe : morale, pédagogique et administrative.

■ **L'animateur** apporte un concours entier à l'instituteur. Il a la charge de l'horaire, surveille la tenue des élèves et assure la discipline générale en dehors des heures de classe. Il est chargé d'organiser les activités éducatives du soir et d'animer les excursions et promenades.

■ **L'assistante sanitaire** a la charge de l'infirmerie et est responsable de l'hygiène corporelle des enfants.

Conformément au souhait de l'Inspection Académique, les séjours sont, depuis 1971, organisés au cours du premier trimestre de l'année. Cette période s'avère, en effet, plus favorable sur le plan enneigement, et les classes sont plus homogènes après leur composition.

En 1974, le prix de revient journalier du séjour a été évalué à 47,23 F par enfant. Une participation de 3,70 F par jour a été demandée aux familles. Une subvention a été allouée par l'État et le département. La part versée par l'État s'est élevée à 1.589,20 F pour un séjour, celle du département à 6,50 F par jour et par enfant (soit 17.270,50 F).

Soucieuse d'améliorer la qualité des séjours et d'accroître le nombre de ses bénéficiaires, l'administration municipale poursuit actuellement l'acquisition de deux propriétés dans la localité de Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie) qui permettraient également l'accueil de classes vertes, de centres de vacances municipaux, ainsi que l'organisation de séjours de personnes âgées dans les meilleures conditions ; cet ensemble dit « *Centre sanitaire d'éducation avancée* » serait géré par la caisse des écoles de la ville de Lille.

■ améliorer la qualité des séjours

■ accroître le nombre des bénéficiaires

## Léopold Simons honoré...

**L**e grand artiste Lillois a été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de Ville, le 26 octobre dernier, en présence du Député-Maire et des représentants de l'Administration municipale, les insignes de cette haute distinction lui ont été remises par Augustin LAURENT, ancien Ministre, Maire Honoraire, lequel a prononcé une émouvante et chaleureuse allocution que nous reproduisons ci-dessous.

« Le cadre restreint de cette cérémonie, par rapport à son objet, étonnera certainement.

Il ne fait pas de doute que dans de nombreux milieux de la ville et de la Région, on regrettera que l'occasion n'ait pas été saisie pour rassembler autour du grand poète lillois la foule de ses admirateurs qui eut été heureuse de lui témoigner son enthousiaste sympathie.

Est-il besoin de dire que c'est le récipiendaire lui-même qui a voulu expressément que les choses se passent le plus simplement possible.

Mais la solennité de cette manifestation ne se mesure pas à sa dimension et par la présence de M. le Député-Maire et du Conseil Municipal, c'est en fait toute la ville qui exprime à SIMONS ses plus vives et chaleureuses félicitations pour son entrée dans l'Ordre National du Mérite.

\* \*

Des marques d'honneur, des hommages publics, on pense bien que SIMONS en a reçus beaucoup dans sa vie, mais le connaissant, on ose imaginer qu'il a dû, chaque fois, les accueillir dans un sentiment mêlé d'émotion et de gêne. Chez SIMONS, le cœur est profondément sensible aux marques de sympathie, mais l'esprit est rebelle à l'encens qui les accompagne.

\* \*

Pourtant, parmi tous ces hommages et éloges qui lui furent prodigués, je veux en extraire un, d'une qualité si rare et tellement chargé de sens que SIMONS n'a pas pu ne pas lui réserver une place de choix dans ses souvenirs. Cela se passait en 1939 et voici le fait.

En lui remettant la médaille de Vermeil de la ville de LILLE, BRACKE alias Alexandre-Marie DESROUSSEAUX,

s'adressant à notre ami, prononça cette phrase : « SIMONS, vous êtes le digne continuateur de mon père ».

Le digne continuateur de l'illustre DESROUSSEAUX !

Pour qui a connu la rigueur d'esprit de l'éminent helléniste et surtout sa totale inaptitude à la complaisance en une telle matière, c'était une appréciation ayant valeur de consécration et dont SIMONS avait le droit de s'enorgueillir, et tous les Lillois avec lui.

\* \*

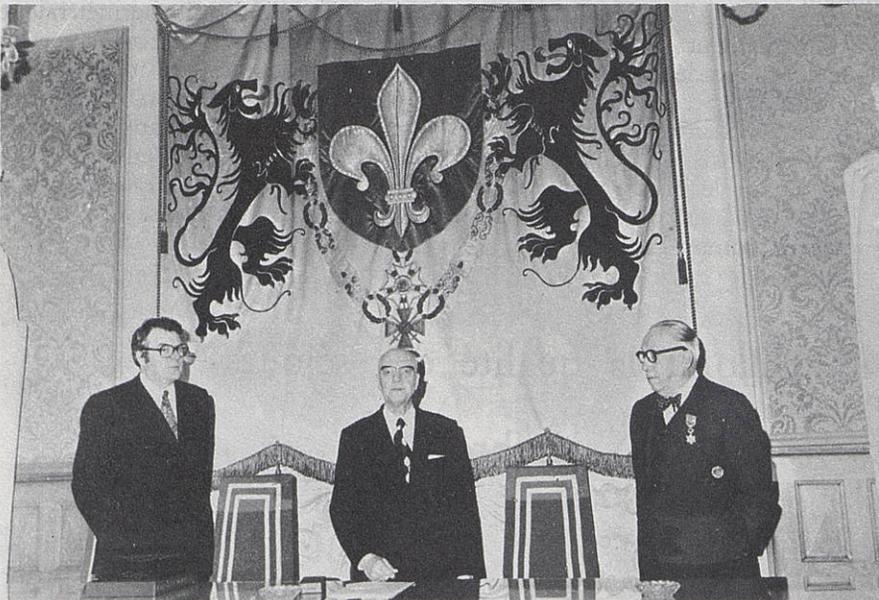
Il faut bien souligner que ce jugement de valeur de BRACKE-DESROUSSEAUX a été porté il y a longtemps et que depuis, le talent multiforme de SIMONS s'est enrichi par de nouvelles productions qui ont marqué son œuvre d'une forte empreinte d'originalité.

J'insiste sur cette dernière phrase car enfin, existe-t-il beaucoup d'exemples où un homme peut, tout à la fois et valablement, être : auteur, chansonnier, poète, acteur, dessinateur, metteur en scène et peintre, et qui parvient, par son art polyvalent et synthétique, à faire revivre, avec une égale puissance d'expression, toute une époque à travers la vie populaire de sa ville?

\* \*

Cette magnifique existence d'un artiste talentueux et cultivé, rayonnant de chaleur humaine et de gentillesse, vivant paisiblement au sein de sa famille qui l'entoure de son affectueuse admiration, cette carrière tout entière consacrée au culte de l'art, inspirée par l'amour voué à une population au milieu de laquelle il a vécu depuis sa plus tendre enfance, peuvent se résumer en deux mots qui n'empruntent rien à la louange : un beau caractère joint à un beau talent !

SIMONS, vous avez honoré l'Art, mais aussi votre ville natale. Que vous le vouliez ou non, la popularité de bon aloi qui auréole votre gloire a déjà et pour toujours, inscrit votre nom au Livre d'Or des illustres enfants de LILLE, c'est la consécration suprême ! »



# le grand prix de la ville de lille à Madame Danielle Hemeryck

**L**e 9 novembre 1974, M. le Bâtonnier Jean Lévy remettait à Mme Danielle HEMERYCK le Grand Prix 1974 de la Ville de Lille, d'un montant de 10.000 F., pour l'ensemble de son œuvre artistique.

Après avoir félicité la lauréate au nom du Conseil Municipal Me Lévy devait dire :

« Nous sommes heureux qu'une Lilloise d'origine, dont les parents continuent à habiter rue Pierre Legrand à Fives, ait été justement couronnée par le jury du Grand Prix.

Née le 11 juin 1946 à Lille, vous avez suivi les cours de l'École Régionale des Beaux-Arts et travaillé dans les Ateliers de MM. MORLAIX et ROUSSEILLE, et vous avez déjà obtenu de nombreuses récompenses :

— en 1965 le Prix du Docteur Gustave Trachet ;

— la même année, le Prix de la Société des Arts et des Sciences de Lille : Prix Doutrélon de Try ;

— en 1966, le Prix de la Société des Arts et des Sciences de Lille : Médaille Wicar et Hagelstein ;

— en 1967, le 1<sup>er</sup> Grand Prix de Sculpture de la Ville de Lille ;

— la même année, vous avez obtenu le C.A.F.A.S. ;

— en 1969, le Diplôme National des Beaux-Arts ;

— en 1970, la Bourse de la Ville de Lille pour un séjour d'un an à la CASA VELASQUEZ à Madrid ;

— en 1971, la Bourse d'État comme pensionnaire de la CASA VELASQUEZ ;

— en 1972, le Prix Wildeinstein à l'Institut de France.

Après sept années passées à l'École des Beaux-Arts de Lille, vous travaillez à Aubusson pour créer des cartons de tapisserie.

Vous êtes à la fois peintre et sculpteur, principalement attirée par l'art mural et notamment la tapisserie et il vous arrive d'utiliser toutes sortes de matériaux pour faire œuvre d'art : coulée de plastique, tissus, métaux etc... Vous avez déjà

réalisé en 1972 un mural de 8 m × 3,85 m pour le hall d'entrée de l'Union des Assurances de Paris à Madrid et en 1974 une sculpture pour le hall d'entrée de la Société Ingersoll-Rand dans la Zone Industrielle de Trappes (banlieue parisienne).

Sur 11 concurrents, tous de valeur dans des genres différents, vous avez été retenue par le jury, impressionné par vos œuvres qui reflètent une sensibilité très délicate. Elles sont toujours composées avec une rigueur que tempèrent les nuances d'un coloris raffiné, soit en des harmonies adoucies, soit éventuellement en accords plus puissants. Votre sens de l'espace et de l'organisation plastique vous permet d'affronter avec succès la décoration murale qui exige de l'ampleur et de la force. Ces deux qualités se retrouvent dans les compositions soumises au jury, sans exclusion, toutefois, l'harmonie de la couleur. Votre art sincère et spontané, gage d'une authenticité incontestable, est le reflet d'une abstraction lyrique.

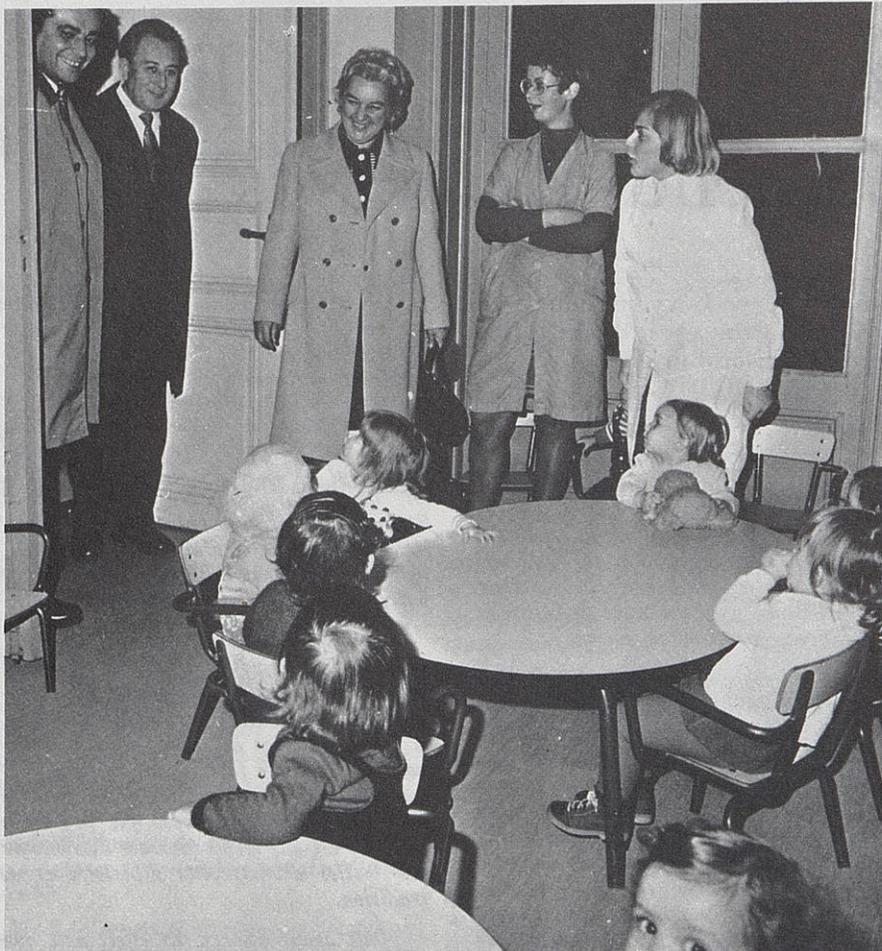
J'ajoute enfin qu'une science très sûre des exigences du métier permet à la main de traduire ce que l'esprit et le cœur suggèrent à l'artiste.

Le Grand Prix de la Ville de Lille, institué par une délibération du Conseil Municipal en date du 22 janvier 1971, est destiné à récompenser une œuvre littéraire, historique, philosophique, artistique, scientifique, ou d'une manière générale, toute œuvre contribuant à enrichir le patrimoine culturel de la Ville de Lille.

Ce Grand Prix est attribué tous les deux ans. En 1972, il a été réservé à une œuvre littéraire, historique ou philosophique et c'est M. Pierre PIERRARD, le grand historien de Lille, qui l'a obtenu pour la première fois. Nous sommes très heureux que vous en soyez la seconde lauréate, en même temps que la Ville de Lille est elle-même lauréate du concours des Villes d'Art, cités d'histoire et de tradition.

Nous avons appris, en effet, avec une légitime satisfaction, que le Comité National Français de l'année européenne du patrimoine architectural, a sélectionné la Ville de Lille pour participer à l'Exposition qui se tiendra à la conciergerie de Paris, durant les trois premiers mois de l'année. »





Une délégation de la ville soviétique de KHARKOV est venue visiter notre ville du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1974.

Voici Mme KONYCHEVA, M. DOVBNIA et M. GLOUCHTCHENKO rendant visite aux enfants de la crèche Crespin-Rolland au cours de leur séjour durant lequel ils eurent l'occasion de se familiariser avec la Ville de Lille, ses habitants et la région Nord-Pas-de-Calais.

Avoir 140 ans et rajeunir sans cesse, ce tour de force est l'ordinaire de l'harmonie et de la batterie municipales qui surent prouver leur vitalité et leur enthousiasme lors d'un concert public donné le 11 novembre 1974 dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville, sous la direction de M. César STRUYF.





Novembre 1974, le Festival de Lille bat son plein. Le 16 de ce mois, les vénérables murs de l'Hospice Comtesse ont très bien supporté les échos de la musique contemporaine créée par Karlheinz Stockhausen. Vive le Festival 1975 !



« *A Sainte-Catherine, tout bois prend racine* ». Le service des espaces verts de la mairie a profité de ce jour faste pour inaugurer, aux alentours du groupe H.L.M. Marcel-Bertrand, sa grande campagne de plantations d'arbres. A la fin de l'hiver, la Ville se sera enrichie de 2 000 feuillus supplémentaires qui viendront à point pour combattre la pollution de l'atmosphère lilloise.



Sympathique habitude que la distribution de coquilles aux élèves des écoles lilloises, avant les fêtes de fin d'année. Quoi de plus pur que le regard émerveillé d'un enfant? C'est dans un tel moment que l'on regrette un peu d'être adulte.



Les enfants des employés municipaux de la Ville de Lille ne sont pas oubliés en fin d'année. Le 28 décembre, un spectacle de Music-Hall fut donné pour eux au Théâtre Sébastopol. Ce bel après-midi s'acheva par une distribution de jouets qui vinrent renforcer la liste des cadeaux du Père Noël.

## voter à 18 ans...

Les inscriptions sur la liste électorale ont connu, cette année, un regain d'intérêt du fait de l'accession à la majorité des jeunes gens âgés de 18 à 21 ans. Afin de faire prendre conscience à la population lilloise de l'importance de cette démarche, pour l'avenir de la ville et du pays, la mairie de Lille a employé tous les moyens dont elle dispose.

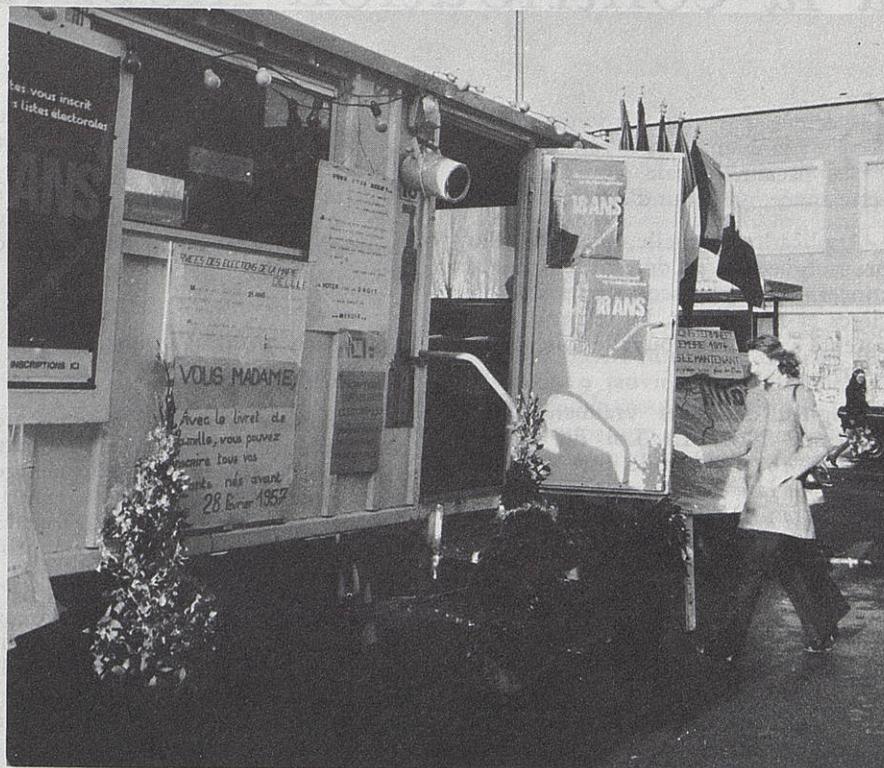
Une conférence de presse sur ce sujet fut tenue le mercredi 30 octobre 1974 par M. Samy BOCHNER, benjamin du Conseil Municipal.

M. Pierre MAUROY, dans l'éditorial du numéro 13 de la revue « *Lille Informations* » exposait aux Lillois les incidences civiques de l'événement tant attendu que fut la considération des jeunes âgés de plus de 18 ans en tant qu'adulte à part entière sur le plan civique. Dans le même numéro de cette revue, M. BOCHNER expliquait aux jeunes gens concernés ce qu'ils devaient attendre concrètement de la nouvelle législation. Des dialogues s'instaurèrent dans les diverses associations lilloises et en particulier à l'Office Municipal de la Jeunesse.

Des affiches furent apposées partout dans Lille, aussi bien dans les établissements scolaires secondaires et supérieurs, les maisons de jeunes, les salles municipales que dans les passages publics, gares, grands magasins, les H.L.M., etc...

La presse locale reprit souvent le thème de ces inscriptions sur la liste électorale de même que l'équipe régionale du défunt O.R.T.F., et le lundi 23 décembre dans la matinée, Europe n° 1 diffusa un interview de M. BRIFFAUT, adjoint délégué aux élections.

Le fait nouveau de cette campagne fut la rotation durant les mois de novembre et décembre, d'une caravane municipale équipée pour recueillir les inscriptions dans les quartiers lillois. Ce véhicule (nos photos) enregistra 940 inscriptions (dont 430 jeunes de 18 à 21 ans) sur les 13 668 prises pour la commune de Lille (dont 4 251 bénéficiaires de la loi sur l'abaissement de l'âge de la majorité).



## la taxe d'habitation succède à la contribution mobilière

**D**écidée par une Ordonnance du 7 janvier 1979, la réforme de la fiscalité locale connaît enfin, cette année, un début d'application.

Application partielle, puisque la Loi promulguée le 31 décembre 1973 ne concerne que les contributions foncières et mobilières. La réforme de la patente a été, une nouvelle fois, rejetée à 1976.

S'agit-il d'ailleurs vraiment d'une réforme? Non. La Loi du 31 décembre 1973 s'intitule fort prudemment : « *Loi sur la modernisation des bases de la fiscalité locale* ». Il n'est question, en effet, que d'une actualisation des bases d'imposition.

### ■ *Quels changements apporte la nouvelle loi ?*

1° Une dénomination nouvelle : votre contribution mobilière s'appellera désormais : taxe d'habitation.

2° Une même base d'imposition pour la taxe foncière et pour la taxe d'habitation.

La base (l'assiette) de ces impositions sera la valeur locative exprimée en francs réels à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1970.

Dans l'ancien système, vous ne compreniez pas à quoi correspondait votre loyer matriciel (base fictive). Sur votre feuille d'imposition, vous lirez maintenant à la place de ce loyer matriciel la valeur locative de votre logement (valeur exprimée en francs 1970).

3° L'ancien système répartissait très injustement la charge fiscale entre les contribuables puisque les loyers matriciels avaient été établis selon des critères périmés et à des dates différentes selon les logements. Le système actuel vise à corriger ces injustices, à répartir plus équitablement la charge fiscale. Des changements importants se produiront à l'intérieur d'une même caté-

gorie de contribuables : peut-être paierez-vous moins? C'est que la valeur de votre logement était surévaluée; peut-être paierez-vous davantage? C'est que, par comparaison avec d'autres logements semblables, le vôtre était sous-évalué.

### ■ *Ce qui, pour l'instant, ne change pas*

En attendant la réforme de la patente (taxe professionnelle), on ne changera pas la clé de répartition de la charge fiscale entre les catégories de contribuables (pour foncier bâti, foncier non-bâti, taxe d'habitation, taxe professionnelle).

Un exemple vous fera comprendre la répartition : Supposons qu'une ville ait besoin, en 1974, d'un total de 80 millions d'impôts directs et, qu'en 1973, les impositions aient été réparties selon les pourcentages suivants :

- foncier bâti et non-bâti : 14 %
- mobilière (habitation) : 26 %
- patente (professionnelle) : 60 %

C'est la même clé qui sera utilisée pour répartir, en 1974, le total des impositions entre les trois catégories de contribuables. C'est-à-dire que la taxe d'habitation (ex-mobilière) devra rapporter 26 % de 80 millions, soit 20,8 millions.

Si le total des valeurs locatives imposables au titre de la taxe d'habitation s'élève à 150 millions, un appartement dont la valeur locative a été, lors de la révision de 1970, évaluée à 5 000 F, devra payer :

$$\frac{20,8 \times 5\ 000 \text{ (valeur locative)}}{150 \text{ (total des valeurs locatives de la Ville)}} = 693 \text{ F}$$

Donc pas de modification dans le partage de la charge fiscale entre les différentes catégories de contribuables tant que le nouveau régime de la taxe professionnelle (patente) ne sera pas appliqué.

### ■ *Conséquences de ce début de réforme de la taxe d'habitation*

Le système ancien était injuste. Le nouveau va vers une répartition plus équitable. Les nouvelles évaluations entraîneront donc des transferts de charges fiscales de contribuables sur d'autres contribuables.

Rappelons que la taxe d'habitation est un impôt de répartition : ce qui signifie, qu'à besoin communal égal, c'est la même somme qui est répartie entre les contribuables, proportionnellement à la valeur locative de leur logement.

L'incidence de ces transferts a été appréciée par un sondage ordonné par le Ministère des Finances. L'expérience portait sur un échantillon de 45 communes dont 37 de moins de 5 000 habitants.

Conclusions de cette enquête ministérielle :

■ Au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties et en considérant les seuls locaux d'habitation, plus d'un propriétaire sur trois verrait sa contribution augmenter de plus de 25 %, et dans les communes de moins de 5 000 habitants, elle augmenterait de 100 % dans 15 % des cas.

■ Au titre de la nouvelle taxe d'habitation, abstraction faite de tout abattement, les transferts sont également importants : un redevable sur trois à Paris, un sur quatre dans les communes de moins de 5 000 habitants, connaîtraient une augmentation supérieure à 25 %.

De tels transferts, de telles perturbations ont amené le législateur à prévoir des mesures transitoires pour « amortir les chocs » :

1° une application par étapes des effets des transferts, et ce, à partir de 1974 ;

2° un abattement facultatif à la base ;

3° un abattement obligatoire pour charges de famille.

# ...à la contribution mobilière

## ■ Les décisions de votre Conseil Municipal

1° Votre Conseil Municipal a décidé l'étalement sur 5 ans des conséquences de la réforme.

Explication du mécanisme d'étalement :

L'ancien loyer matriciel sera actualisé. On le multipliera par un coefficient égal au quotient du total des valeurs locatives d'habitations et du total des loyers matriciels anciens :

$$\frac{\text{Total des valeurs locatives des habitations}}{\text{Total des loyers matriciels}} = \text{coefficient } 410,775$$

Ce coefficient est appliqué à chaque ancienne valeur brute de loyer matriciel pour déterminer la valeur de référence qui servira à fixer le taux d'augmentation ou de diminution que subira chaque foyer par rapport à sa nouvelle valeur locative.

Exemples :

Soit un loyer matriciel brut de 9 F  
 $9 \times 410,775 = 3\,697$  (valeur de référence).

La valeur locative réelle étant de 4 915 F, il en résulte pour l'imposable une augmentation de :

$$4\,915 - 3\,697 = 1\,218 \text{ F.}$$

Soit encore un loyer matriciel brut de 7,8

$$7,8 \times 410,775 = 3\,204 \text{ F.}$$

Valeur locative réelle : 2 580 F soit une diminution de 624 F.

Ces modifications en hausse ou en baisse seront étalées par tranches annuelles égales sur 5 ans. Dans le premier cas, l'augmentation sera de 240 F par an; dans le second cas, la diminution sera de 120 F par an (chiffres arrondis à la dizaine inférieure).

2° Le Conseil Municipal a décidé un abattement à la base de 10 % de la valeur locative moyenne, c'est-à-dire du quotient de la somme des valeurs locatives des logements et du nombre de logements :

$$\frac{\text{Somme des valeurs locatives}}{\text{nombre de logements}} = 2\,160 \text{ F pour Lille}$$

L'abattement sera donc de 210 F.

3° Enfin, le Conseil Municipal a décidé un abattement pour charges de famille de 15 % pour les deux premières personnes à charge et de 20 % pour chaque personne à partir de la troisième. Cet abattement est calculé sur la valeur locative moyenne des habitations de la Ville; il sera donc de 310 F pour les deux premières personnes, et 420 F pour chacune des suivantes.

\* \*

Si, par la Loi du 31 décembre 1973, le législateur a voulu une plus équitable répartition des impositions, il est trop tôt pour apprécier les résultats. La « modernisation » des impôts locaux n'est d'ailleurs que partielle, puisqu'elle ne concerne jusqu'à présent, que les taxes foncières et la taxe d'habitation, et reporte à 1976, le remplacement de la patente par une taxe professionnelle.

Nous espérons que les mesures prises par le Conseil Municipal dans sa réunion du 9 janvier 1975 atténueront, dans la faible mesure des moyens laissés à la disposition des communes, les désagréments des réajustements entre contribuables.

**Marceau FRISON**  
Premier Adjoint  
Délégué aux Finances

## Noces d'or

M. Pierre MAUROY rappelle que les futurs jubilaires doivent se présenter, munis de leur livret de famille, au service des Fêtes et Cérémonies Publiques, le mois précédent le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.

Tous les jubilaires demeurant à Lille, quel que soit le lieu du mariage, peuvent obtenir le cadeau offert par la Municipalité lilloise à l'occasion de leurs noces d'or.

## Recensement de la population

Du 20 février au 20 mars 1975 s'effectuera le 30<sup>e</sup> recensement général de la population française. Cette opération revêt un caractère obligatoire pour chaque citoyen.

Pierre MAUROY, Député-Maire de Lille prie les habitants de Lille de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui contacteront chaque foyer et devront être munis d'une carte officielle comportant une photographie d'identité.

Lille, nouvelle revue d'information et de documentation

Revue trimestrielle, numéro, 14, 1975

Abonnements : 4 numéros, 4 francs

Directeur de la publication : Pierre MAUROY

Rédacteur en chef : Monique BOUCHEZ

Administration-direction : Service des Relations Publiques - Hôtel de Ville - LILLE

Réalisation : NORSOGEPRESS, 209, rue d'Arras, 59000 LILLE - Tél. : 52.01.09

Imprimerie spéciale du bulletin - Dépôt légal n° 9109



# Visitez la Serre Équatoriale du Jardin des Plantes...

...ouverte tous les jours de l'année,  
sauf entre 12 et 14 h 00, dimanches  
et jours fériés compris.

Les horaires varient avec l'ensoleillement et s'établissent comme suit :

Janvier-Février : 8 h 30 - 17 h.

Mars : 8 h 30 - 18 h.

1<sup>er</sup> au 15 Avril : 8 h 30 - 19 h.

16 Avril au 15 Mai : 8 h 30 - 20 h.

16 au 31 Mai : 8 h - 20 h 30.

Juin-Juillet : 8 h - 21 h.

Août : 8 h - 20 h 30.

Septembre : 8 h 30 - 19 h.

Octobre : 8 h 30 - 18 h.

Novembre-Décembre : 9 h 30 - 17 h.

## l'Équateur passe par lille

